

Evaluation de projets financés par l'UNICEF dans le domaine de l'eau, l'assainissement et l'hygiène au niveau de 50 écoles du département de l'Ouest.



Rapport final

**Université Quisqueya - Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement
B.P. 796 - Port-au-Prince, Haïti - Téléphone : (509) 29 40 45 75 - Fax : (509) 22 21 42 11**

Juillet 2013

Table des matières

<i>Table des matières</i>	2
<i>Liste des tableaux</i>	4
<i>Liste des figures</i>	6
1. Contexte	7
2. Objectifs	9
2.1. <i>Objectifs général</i>	9
2.2. <i>Objectifs spécifiques</i>	9
3. Méthodologie	9
3.1. <i>Considérations générales</i>	9
3.2. <i>Lieu de déroulement de l'évaluation</i>	9
3.3. <i>Approche méthodologique</i>	10
4. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête	15
4.1. <i>Présentation générale des écoles</i>	15
4.2. <i>Accessibilité et disponibilité en eau</i>	15
4.2.1. Principales sources d'approvisionnement en eau	15
4.2.2. Fréquence de traitement de l'eau	16
4.3. <i>Assainissement</i>	17
4.3.1. Existence de toilettes	17
4.3.2. Disponibilité et caractéristiques des urinoirs.....	17
4.3.3. Caractéristiques des latrines/WC	18
4.3.3.1. Types de toilettes	18
4.3.3.2. Etat physique des toilettes	19
4.3.3.3. Salubrité des blocs sanitaires.....	23
4.3.4. Gestion des déchets solides et des effluents	25
4.3.4.1. Mode d'élimination des déchets	25
4.3.5. Disponibilité d'un système de drainage.....	28
4.4. <i>Conditions d'hygiène dans les écoles</i>	29
4.4.1. Existence de stations de lavage des mains.....	29
4.4.2. Fonctionnement des stations de lavage des mains.....	30
4.4.3. Lavage des mains.....	31

4.4.4.	Partage des connaissances sur l'hygiène à la maison et dans la communauté.....	33
4.4.5.	Existence des comités de gestion des systèmes EAHMS	34
4.5.	<i>Entretiens avec les acteurs clés du programme EAHMS</i>	35
4.5.1.	Généralités	35
4.5.2.	Résultats et analyse des entretiens avec les acteurs clés du programme EAHMS.....	38
4.5.2.1.	Caractéristiques des écoles où se sont déroulées les entrevues	38
4.5.2.2.	Profil socio-démographique des participants dans les focus groups	38
4.5.2.3.	Etat de l'évolution de l'épidémie de choléra en Haïti et dans le Département de l'Ouest	39
4.5.2.4.	Connaissances attitudes et pratiques en eau potable, hygiène et assainissement en milieu scolaire.....	40
5.	Synthèse des principaux résultats révélés par l'enquête	50
6.	Analyse et recommandations	52
	<i>Synthèse des recommandations</i>	65
7.	Références bibliographiques	67
	Annexe 1 : Liste des écoles retenues pour l'évaluation WASH	68

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition des 158 écoles	11
Tableau 2 : Répartition des 50 écoles choisies	12
Tableau 3 : Répartition des écoles par type selon le nombre de vacation.	15
Tableau 4 : répartition des écoles selon la source principale d’approvisionnement en eau	16
Tableau 5 : Répartition des écoles selon la fréquence de traitement de l’eau.....	17
Tableau 6 : Répartition des écoles selon l’existence des urinoirs	18
Tableau 7 : Répartition du nombre d’urinoirs pour les garçons et les enseignants.....	18
Tableau 8 : Répartition des écoles selon le type de toilette	19
Tableau 9 : Répartition des écoles selon que les toilettes des filles soient fonctionnelles ou non.....	19
Tableau 10 : Répartition des écoles selon que les toilettes des garçons soient fonctionnelles ou non	20
Tableau 11 : Répartition des écoles selon que les toilettes communes soient fonctionnelles ou non	20
Tableau 12 : Répartition des écoles selon que les toilettes pour les enseignantes et le personnel du sexe féminin communes soient fonctionnelles ou non.....	21
Tableau 13 : Répartition des écoles selon que les toilettes de l’école pour les enseignants et le personnel du sexe masculin communes soient fonctionnelles ou non	21
Tableau 14 : Répartition des écoles selon que les toilettes de l’école pour les enseignants des deux sexes soient fonctionnelles ou non	22
Tableau 15 : Répartition des écoles selon que les toilettes de l’école pour toute la communauté soient fonctionnelles ou non	22
Tableau 16 : Répartition des écoles selon que les toilettes des élèves et des enseignants soient propres ou non.....	24
Tableau 17 : Répartition des écoles selon que les toilettes communes (élèves et enseignants) soient propre ou non.....	24
Tableau 18 : Répartition des écoles selon le mode d’élimination des déchets.....	26
Tableau 19 : Fréquence d’élimination ou de ramassage des déchets solides	27
Tableau 20 : Existence d’un système de drainage pour l’élimination des eaux usées de l’établissement ..	28
Tableau 21 : Répartition des écoles selon l’existence de station de lavage des mains.....	30
Tableau 22 : Etat physique des stations de lavage des mains.....	30
Tableau 23 : Répartition d’écoles selon leur connaissance des moments critiques du lavage des mains ..	32
Tableau 24 : Répartition d’écoles selon que le lavage des mains avec du savon est mis en lumière dans les cours d’hygiène	32
Tableau 25 : Répartition d’écoles selon que l’importance du lavage des mains avec du savon est soulignée dans les manuels éducatifs sur l’hygiène.....	33
Tableau 26 : Répartition de la population selon que une heure spécifique pour que les élèves se lavent les mains avant de manger.....	33

<i>Tableau 27 : Répartition des écoles selon que les élèves sont encouragés à partager leur connaissance sur l'hygiène à la maison et dans la communauté.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 28 : Répartition des écoles selon l'existence de comité de gestion</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 29 : Priorités accordées aux thèmes du guide par catégorie d'acteurs</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 30 : Répartition des écoles en fonction du nombre d'enseignants, d'élèves et des élèves handicapés.....</i>	<i>70</i>
<i>Tableau 31 : Existence des associations des étudiants</i>	<i>70</i>

Liste des figures

<i>Figure 1: Poubelles remplies de déchets solides, composées en majeure partie de matières plastiques ...</i>	<i>25</i>
<i>Figure 2: Système de drainage des eaux usées raccordé à celui de la ville</i>	<i>29</i>
<i>Figure 3 : Des écolières lavent leurs mains.....</i>	<i>31</i>

1. Contexte

Le déficit d'accès à l'eau potable, aux installations sanitaires ainsi que le faible niveau d'adoption des comportements et pratiques d'hygiène appropriés favorisent la survenue des maladies liées à l'eau et à l'insalubrité du milieu comme les diarrhées, le trachome et les dermatoses qui constituent des problèmes majeurs de santé publique (Ministère de l'éducation du Mali, 2010). En outre, l'amélioration de l'hygiène est un facteur de réduction des infections respiratoires aiguës (Tearfund, 2007). Bien que le lavage des mains à certains moments critiques soit considéré comme une intervention efficace contre les maladies diarrhéiques, il existe à présent des preuves croissantes de son efficacité contre les infections respiratoires (Cairncross 2003) comme la tuberculose (y compris la transmission de germes de la bouche à la main à la bouche, par ex. en éternuant).

Dans cette mouvance, des nombreux programmes mis en œuvre en Haïti après le tremblement de terre de 12 janvier 2010, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a élaboré le Programme Eau, Assainissement et Hygiène en Milieu Scolaire (EAHMS). Ce programme, dans son essence, est conforme à cette approche développée dans de nombreux pays et/ou organismes internationaux, il invite à voir la santé (OPS/OMS, 2003). bien au-delà des limites des actions purement médicales. L'UNICEF-Haïti a assisté le Ministère au niveau institutionnel d'une part et au niveau opérationnel d'autre part.

1. Dans le cadre du volet institutionnel le programme EAHMS vise :

- (i) La mise en place, avec la participation de tous les acteurs concernés, d'un cadre national stratégique d'intervention et d'appui au MENFP dénommé Alliance Nationale pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène en Milieu Scolaire (EAHMS) ;
- (ii) Le renforcement des capacités organisationnelle et opérationnelle de la Direction de la Santé Scolaire (Direction Santé Nutrition Education/DSNE) du MENFP, entité responsable de la coordination du secteur.

2. Dans le cadre du volet opérationnel, il est prévu de faciliter l'accès de plus de 300 écoles à l'Alliance EAHMS, par la signature d'accord de partenariat entre l'UNICEF et des ONG locales et internationales qui seraient chargées de la réalisation des interventions EAHMS.

Depuis la fin de décembre 2011, près de 200 écoles ont pu bénéficier de ce programme. Etant entendu qu'une école ayant bénéficié d'un programme adéquat en EAHMS doit disposer :

- a. D'un système d'approvisionnement en eau fournissant suffisamment d'eau de qualité pour subvenir à tous les besoins de l'école, en particulier le lavage des mains et la boisson ;
- b. D'un nombre suffisant de toilettes accessibles, propres, séparées pour les garçons, les filles et les enseignants ;
- c. D'un ou plusieurs points de lavage des mains, y compris des stations à proximité des toilettes afin de faciliter et d'encourager les élèves à se laver les mains après avoir utilisé les toilettes. Celles-ci doivent être adaptées aux besoins de tous les élèves y compris des petits enfants, des jeunes filles qui ont atteint l'âge de la puberté et des enfants handicapés ;
- d. D'un système de gestion approprié des déchets pouvant favoriser un environnement salubre ;
- e. D'un enseignement complet et systématique sur les pratiques et mesures d'hygiène. Cet enseignement doit faire partie du programme éducatif de l'école afin d'inculquer aux élèves les notions adéquates, en matière de bonnes pratiques d'hygiène, tout en les encourageant à transmettre ces connaissances à leur famille et leur communauté. La participation de toutes les parties prenantes au sein de l'école doit être effective afin de garantir une bonne utilisation et une meilleure prise en charge des systèmes établis. L'ensemble de ces conditions fournit un milieu d'apprentissage répondant aux droits des enfants d'avoir une éducation de qualité qui contribue à leur plein épanouissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme EAHMS, plusieurs défis sont à relever pour une réussite complète du programme. La pérennité des actions déjà entreprises en est une condition sine qua non. Dans cet ordre d'idées l'UNICEF veut obtenir, de façon rationnelle et systématique, des réponses aux questions suivantes :

- 1) Quel est l'état des systèmes construits/réhabilités ?
- 2) Sont-ils fonctionnels et bien utilisés?
- 3) Les enfants partagent-ils les connaissances sur l'hygiène acquises à l'école avec les membres de leur famille à la maison et avec les membres de leur communauté ?
- 4) Quel est l'impact de ces interventions EAHMS ?
- 5) Après le départ des ONG, qui assure le suivi et la prise en charge des systèmes établis ?
- 6) Quelles sont les leçons apprises et les recommandations pour la planification et la mise en œuvre de nouveaux projets EAHMS ?

2. Objectifs

2.1. Objectifs général

L'objectif général de l'étude est d'investiguer le degré de succès du projet d'appui de l'UNICEF à l'implantation d'un programme EAHMS dans 50 écoles.

2.2. Objectifs spécifiques

La présente évaluation vise les objectifs spécifiques ci-dessous :

1. Evaluer l'utilité et l'efficacité des interventions EAHMS réalisées par le biais de différentes ONG ;
2. Connaître l'état de fonctionnement et l'utilisation des systèmes EAHMS mis en place ;
3. Evaluer les connaissances sur l'hygiène acquises à l'école par les enfants et le partage de celles-ci avec les membres de leur famille à la maison et avec les membres de leur communauté.

3. Méthodologie

3.1. Considérations générales

L'évaluation porte sur un programme qui a démarré au cours de l'année 2010. Il est sûr que dans le cadre de son volet opérationnel des systèmes d'eau potable, des structures liées à l'hygiène et à l'assainissement ont été installés dans les écoles. Il est aussi normal de penser que des activités de formation ont été réalisées dans le cadre du programme. Aussi il est clair que des supports à la formation, des rapports d'activités, des documents de projets etc. ont été élaborés et validés. Les acteurs concernés par le programme, directeurs d'école, enseignants, élèves parents, membres des communautés d'implantation des écoles, les responsables à différents niveaux du MENFP principalement ceux de la Direction de la Santé Scolaire, tous ceux qui travaillent à l'UNICEF sur le programme, peuvent avoir une perception ou des commentaires sur les résultats du programme. Comme acteurs et/ou partenaires du programme, ces groupes de personnes méritent d'être consultés pour évaluer leur appréciation de ce qui a été fait.

3.2. Lieu de déroulement de l'évaluation

Les écoles ayant fait l'objet de cette évaluation se trouvent dans le département de l'Ouest (Tabarre, Delmas, Pétion-Ville, Port-au-Prince, Carrefour, Petit-Goave). Les premières interventions du programme

EAHMS de l'UNICEF ont ciblé les écoles affectées par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Pour la première phase de ce projet 50 écoles ont été évaluées.

3.3. Approche méthodologique

Conformément à la démarche adoptée pour l'évaluation, nous avons procédé à l'observation directe des systèmes implantés dans les écoles et nous avons effectué une étude CAP (Connaissance, Attitude et Comportement) pour évaluer les résultats non physiques du programme. L'évaluation du projet s'est réalisée en impliquant les différents acteurs dans le processus de l'évaluation : élèves, directeurs d'école, enseignants, parents, personnel de soutien et de service, personnel administratif et les responsables de la direction d'éducation au niveau départemental.

A- Variables et indicateurs de l'étude

Les indicateurs retenus dans le cadre de cette étude sont listés en tenant compte des différents paramètres de mesure permettant une meilleure compréhension des résultats attendus. Ces indicateurs sont les suivants :

- ✓ Informations générales sur les écoles : typologie, délimitation géographique, données statistiques et démographiques.
- ✓ Accessibilité et disponibilité en eau
- ✓ Source d'approvisionnement en eau
- ✓ Existence et état physique des stations de lavage des mains
- ✓ Existence et état physique des latines/WC
- ✓ Gestion des excréta et urines : types et caractéristiques des latrines/WC
- ✓ Gestion des déchets solides : existence et emplacement des poubelles
- ✓ Entretien et maintenance des infrastructures d'eau et d'assainissement
- ✓ Accessibilité aux différentes infrastructures d'eau et d'assainissement existantes : différenciation par sexe, handicap, âge
- ✓ Effectivité de l'enseignement sur les principes d'hygiène de base : fréquence des cours, existence du matériel d'éducation
- ✓ Connaissances et attitudes sur les principes d'hygiène de base
- ✓ Existence de comités de gestion des systèmes EAHMS : comité de parents, comité d'élèves, comités mixtes et autres comités impliqués dans la gestion des systèmes EAHMS

B- Ecoles évaluées

L'équipe a procédé à l'évaluation de 50 sur une liste de 158 écoles proposée par l'UNICEF. Ces 50 écoles ont été choisies au hasard, en se basant sur la liste proposée et en tenant compte du poids de l'intervention de chaque ONG dans la réalisation du projet. Le tableau 1 présente la répartition des 158 écoles selon le nombre d'établissements scolaires pris en charge par chaque ONG.

Tableau 1 : répartition des 158 écoles

ONG	Haeven	ARI	GTIH	PLAN	FONEHP	CESVI	TOTAL
Nb. d'écoles	13	22	32	18	52	21	158

Un nombre C_x d'écoles a été choisi par ONG en vue d'atteindre les 50 (R) écoles à évaluer.

D'où :

$$R = \sum_n C_x$$

Le nombre C_x d'écoles par ONG à choisir, a été calculé suivant cette formule :

$$C_x = P_x \times R \text{ Avec } P_x = \frac{A_x}{N}$$

N : Nombre des écoles (158)

A : nombre total d'écoles par ONG

P : Pondération nombre d'écoles/ ONG

R : Nombre d'écoles choisies pour l'évaluation (50)

C : Choix des écoles par ONG

Le tableau 2 présente la répartition des 50 écoles selon les ONG ayant intervenu.

Tableau 2 : Répartition des 50 écoles choisies

ONG	A_x	P_x	C_x
ARI	22	0,14	7
HAVEN	13	0,08	4
GTIH	32	0,20	10
PLAN	18	0,11	6
FONEHP	52	0,33	16
CESVI	21	0,13	7
Total	158		50

La liste des écoles choisies est présentée en annexe 1, avec notamment leur nom et leur adresse.

C- Méthodes et outils de recherche des données

La recherche des données a été effectuée en deux grandes étapes :

1. Recherche documentaire :

Cet aspect du travail a mené à la consultation des documents du programme, les rapports d'activités, les documents de projets réalisés dans les écoles et les supports pédagogiques.

2. Enquête :

Elle a consisté en une série d'observations directes, des entrevues réalisées avec les bénéficiaires et partenaires du programme et des interviews de groupes.

a- Les observations structurées

Les observations structurées ont porté sur l'évaluation de l'état actuel des systèmes d'eau et d'assainissement (toilettes, points d'eau destinée à la boisson, points de lavage des mains, équipement de gestion des déchets...). L'UNICEF a proposé une grille-questionnaire qui a servi surtout pour les activités d'observations directes structurées (voir annexe 2). Ces observations ont permis d'apprécier le comportement des élèves et des autres personnes fréquentant les écoles (élèves, enseignants, personnel administratif, membre de la direction, parents) par rapport à l'hygiène et à l'assainissement.

b- Déroulement de l'enquête

✓ **Equipe d'enquêtes**

Un total de 12 enquêteurs a été mobilisé pour réaliser l'enquête, dont 2 superviseurs. Cette équipe a été recrutée et coordonnée par les chercheurs du LAQUE. Les 10 enquêteurs ont été répartis en 5 équipes de 2 personnes. Ils avaient pour rôle principal d'administrer le questionnaire fourni par l'UNICEF. Les 2 superviseurs étaient chargés d'assurer le bon déroulement de l'enquête sur le terrain, de vérifier les fiches d'enquêtes et de prendre des photos au niveau des écoles.

✓ **Matériels d'enquête**

- Questionnaire
- Appareil photo

1- Formation des enquêteurs

Deux séances de formation ont été réalisées à l'intention des enquêteurs du 21 au 22 novembre 2012. Les séances de formation ont été animées par le personnel enseignant-chercheur du LAQUE-UniQ. Le programme de la première séance comprenait 4 principaux points :

- Principes de base de l'observation structurée
- Présentation du projet
- Notions relatives à l'assainissement, l'eau et l'hygiène
- Administration du questionnaire d'enquête au niveau des écoles

La seconde séance était constituée d'une série d'exposés théoriques, suivie d'une séance pratique

- Compréhension du questionnaire
- Séance de simulation de l'enquête

2- Visite de reconnaissance du terrain

Une visite de terrain dans 4 écoles choisies au hasard parmi les 50 écoles à évaluer a été réalisée par l'équipe du LAQUE en vue de tester le questionnaire et la réaction des établissements-cibles.

3- Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée sur 5 jours ouvrables, soit du 23 au 29 novembre 2012. Chaque équipe constituée de 2 personnes a visité en moyenne 2 écoles par jour.

c- Entrevues de groupes

Les entrevues avec les acteurs/usagers du programme se sont déroulées à plusieurs niveaux en fonction des catégories d'acteurs/usagers.

- ✓ *Les dirigeants des écoles, les responsables de la Direction de la Santé Scolaire, les responsables d'ONG et les responsables du programme EAHMS au niveau de l'UNICEF-Haïti ont été interviewés, soit en vue d'éclaircir certaines parties des documents et rapports techniques concernant le programme EAHMS, soit pour recueillir des informations concernant leur appréciation/perception par rapport au programme. Les entrevues avec les dirigeants des écoles ont permis d'établir la différence sur la façon dont les problèmes concernant l'eau potable, l'hygiène, l'assainissement, la gestion des déchets étaient posés et gérés avant et après les interventions effectuées dans le cadre du programme EAHMS.*
- ✓ *Les entrevues avec les enseignants et les élèves ont permis d'observer leur attitude, le niveau et la qualité des connaissances qui leur ont été inculquées sur l'eau potable, l'hygiène, l'assainissement, la protection de l'environnement en général et sur la gestion des déchets en milieu scolaire en particulier. Les entrevues ont été ouvertes aux témoignages de riverains bénéficiaires directs ou indirects des interventions EAHMS, compte tenu que nous sommes dans un milieu encore sous l'influence de l'oralité et que, par conséquent, de nombreuses pratiques ne sont pas encore documentées.*
- ✓ *Des interviews de groupes avec les parents et membres de la communauté environnante des écoles ont été réalisées. On a d'abord procédé au regroupement des écoles suivant leur proximité géographique. Puis des écoles ont été choisies au hasard de la liste des 50 établissements retenus. Enfin, des parents et des membres des communautés périphériques des écoles ont été choisis sur la base de leur volonté à participer à l'interview de groupe. Une grille spécifique a été élaborée pour les interviews de groupes. Un magnétophone et deux rapporteurs ont été utilisés, tandis que les rencontres ont été animées par un spécialiste dans le domaine.*

4. Analyse et interprétation des résultats de l'enquête

En Haïti, le problème de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène a toujours été très préoccupant, en particulier dans le milieu scolaire. Sur la base de ce constat, une enquête a été menée dans 50 établissements choisis au hasard de la liste des écoles fournies par l'UNICEF.

4.1. Présentation générale des écoles

La situation générale des établissements scolaires concernés par l'évaluation est ici décrite au moyen des données recueillies sur le terrain et qui permettent de les regrouper en trois catégories : privé, public et religieux. Ces données décrivent également la situation des écoles par rapport au nombre de vacances, d'enseignants et d'élèves handicapés ou valides. Il a été tenu compte enfin de l'existence ou non d'association d'élèves pour chaque établissement. Ainsi, sur la base des informations répertoriées dans le Tableau 3, il ressort que 62% des établissements enquêtés sont de type privé, tandis que les établissements publics et religieux représentent respectivement 26 et 12%. La plus forte majorité des établissements enquêtés, soit 72%, fonctionne en simple vacation.

Tableau 3 : Répartition des écoles par type selon le nombre de vacation.

Type d'école	Nombre de vacations			Total	%
	1 vacation	2 vacations	3 vacations		
Publique	5	7	1	13	26
Privée	25	5	1	31	62
Religieux	6	0	0	6	12
Total	36	12	2	50	100

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Les 50 établissements sont fréquentés au total par 1695 enseignants, 31 975 élèves dont environ 2% de ces derniers sont des handicapés physiques. Enfin, les données recueillies montrent que des associations d'élèves existent dans 42% des établissements (Cf. Tableaux fournis en annexe).

4.2. Accessibilité et disponibilité en eau

4.2.1. Principales sources d'approvisionnement en eau

Les données obtenues (Tableau 4) ne laissent aucun doute sur la disponibilité de l'eau au niveau de 47 des écoles évaluées soit (94%), avec certaine différence, en ce qui a trait aux sources d'approvisionnement. Notons cependant que la majeure partie des établissements, soit 58%, est

alimentée à partir du réseau de la DINEPA. Le branchement de ces établissements au réseau de la DINEPA peut garantir que ces derniers reçoivent de l'eau préalablement désinfectée au chlore.

Tableau 4 : répartition des écoles selon la source principale d'approvisionnement en eau

Source principale d'approvisionnement en eau	Nombre écoles	%
Eau courante dans le bâtiment scolaire	4	8
Eau courante dans la cour de l'école/terrain	2	4
Robinet/Réseau DINEPA	29	58
Puits creusés protégés	5	10
Puits creusés non protégés	1	2
Collecte d'eau de pluie	2	4
Camion-citerne	2	4
Autre	2	4
Non réponse	3	6
Total	50	100

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Il est tout de même important de souligner le cas d'environ une quinzaine d'établissements qui affirme s'alimenter par d'autres moyens, soit notamment à partir de puits non protégés, de collecte d'eaux pluviales ou de camion-citerne. A l'inverse des écoles raccordées au réseau de la DINEPA, il n'y a aucune certitude que l'eau fournie à ces établissements ait été désinfectée.

4.2.2. Fréquence de traitement de l'eau

En Haïti, le traitement de l'eau est généralement assimilé à tort à la désinfection au chlore, quoique certaine eau, compte tenu de leur provenance ne nécessite que la désinfection, mais c'est loin d'être toujours le cas. Notons cependant que

A la question « pourquoi est-ce que vous ne traitez pas l'eau distribuée à l'école ? La réponse des différents responsables interviewés est quasi unanime :

« Les écoliers achètent de l'eau en bouteilles ou en sachets. D'ailleurs, ce n'est pas cher payé, le sachet s'achète à une (1) gourde ». Cette réponse dénote la nécessité de renforcer les messages de sensibilisation concernant le traitement de l'eau de boisson mais aussi celle utilisée à d'autres fins comme par exemple le lavage des mains

la désinfection n'est pas en soit une méthode de traitement d'eau, mais offre une marge de sécurité, en cas de recontamination d'une eau traitée. Le Tableau 5 montre que 66% des établissements affirment traiter leur eau régulièrement, tandis que 16% ne la traite jamais. A la question « pourquoi est-ce que vous ne traitez pas l'eau de la source utilisée à l'école ? La réponse des différents responsables interviewés est quasi unanime « les écoliers achètent de l'eau en bouteilles ou en sachets. D'ailleurs, ce n'est pas cher payé, le sachet s'achète à une (1) gourde ». Cette réponse dénote la nécessité de renforcer les messages de sensibilisation concernant le traitement de l'eau de boisson mais aussi celle utilisée à d'autres fins comme par exemple le lavage des mains

Tableau 5 : Répartition des écoles selon la fréquence de traitement de l'eau

Fréquence de traitement de l'eau	Nombre écoles	%
Toujours	33	66
Parfois	8	16
Jamais	8	16
Non réponse	1	2
Total	50	100

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Par ailleurs, Il serait important de vérifier la valeur du chlore résiduel de l'eau distribuée par la DINEPA avant d'y ajouter du chlore.

4.3. Assainissement

4.3.1. Existence de toilettes

Selon les résultats obtenus, la couverture en toilettes des écoles est de 98 % puisque 49 écoles sur 50 en sont équipées. Ce taux reflète le pourcentage d'écoles munies d'équipements sanitaires. On peut penser que ce taux a évolué au cours de ces dernières années grâce aux différentes interventions effectuées dans le secteur, notamment celle de l'Alliance « Eau, Assainissement et Hygiène en Milieu Scolaire ».

4.3.2. Disponibilité et caractéristiques des urinoirs

Plus de la moitié des écoles (58%) soit 29 sont équipés d'urinoirs. Le tableau 6 présente les pourcentages de répartition des urinoirs au niveau des écoles.

Tableau 6 : Répartition des écoles selon l'existence des urinoirs

Existence des urinoirs	Nombre écoles	%
Oui	29	58 %
Non	20	40 %
Non réponse	1	2 %
Total	50	100 %

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

De l'analyse des observations réalisées, il ressort que sur l'ensemble des 116 urinoirs répertoriés au sein des 29 établissements scolaires, 90 d'entre eux sont affectés aux services des garçons et 26 sont réservés aux enseignants. Le tableau 7 donne la répartition du nombre d'urinoirs pour les garçons et les enseignants.

Tableau 7 : Répartition du nombre d'urinoirs pour les garçons et les enseignants

Enseignants et garçons	Nombre urinoirs
Garçons	90
Enseignants	26
Total	116

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

4.3.3. Caractéristiques des latrines/WC

4.3.3.1. Types de toilettes

Les ouvrages d'assainissement dans les écoles sont composés de :

- Latrine à chasse d'eau ;
- Toilette équipée de fosse septique;
- Latrine amélioré avec fosse ventilée (VIP) ;
- Latrine à fosse avec dalle ;
- Latrine à compostage.

Le tableau ci-dessous montre que ces ouvrages d'assainissement des écoles concernées par l'évaluation sont composés majoritairement des latrines à chasse d'eau, suivis dans une moindre mesure, des toilettes équipées de fosse septique et des latrines à fosse avec dalle. La latrine améliorée avec fosse

ventilée (VIP) et la latrine en plein air ont été enregistrées seulement au niveau de deux établissements (cf. Tableau 8). En ce qui concerne la présence de la latrine en plein air, d'après les responsables l'établissement en question, le recours à un tel dispositif est lié au dysfonctionnement des latrines initialement installées. Enfin, il n'y a pas de latrine à compostage.

Tableau 8 : Répartition des écoles selon le type de toilette

Type				Total
	Oui	Non	Non réponse	
Latrine avec Chasse d'eau/Seau d'Eau	29	1	20	50
Latrine avec Fosse Septique	12	2	36	50
Latrine Amélioré avec Fosse Ventilée (VIP)	1	1	48	50
Latrine à fosse avec dalle	10	-	40	50
Latrine à compostage	-	1	49	50
Aucune toilette/latrine en plein air, dans les champs	1	1	48	50
Autres	-	1	49	50

4.3.3.2. Etat physique des toilettes

Sur les 50 écoles enquêtées 22 écoles équipées de toilettes utilisées par les filles sont fonctionnelles, dans 6 écoles les toilettes sont partiellement fonctionnelles et dans une 1 école les toilettes sont non fonctionnelles (cf. tableau 9).

Tableau 9 : Répartition des écoles selon que les toilettes des filles soient fonctionnelles ou non

Bloc sanitaire	Toilette des filles					
	fonctionnelles		partiellement fonctionnelles		non fonctionnelles	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
1	13	26.00	6	12.00	3	6.00
2	3	6.00	-	0.00	1	2.00
3	3	6.00	-	0.00	2	4.00
4	3	6.00	-	0.00	-	0.00
Aucun	28	56.00	44	88.00	44	88.00
Total	50	100.00	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Les résultats de l'enquête ont montré que 31 écoles sur 50 sont équipées de toilettes pour garçons. Parmi ces écoles, 19 ont des toilettes fonctionnelles, 7 disposent de toilettes partiellement fonctionnelles et 5 dont les toilettes sont non fonctionnelles (cf. tableau 10).

Tableau 10 : Répartition des écoles selon que les toilettes des garçons soient fonctionnelles ou non

toilette des garçons						
Bloc sanitaire	<i>Fonctionnelles</i>		<i>partiellement fonctionnelles</i>		<i>non fonctionnelles</i>	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
1	11	22.00	7	14.00	2	4.00
2	2	4.00	-	0.00	2	4.00
3	4	8.00	-	0.00	1	2.00
4	2	4.00	-	0.00	-	0.00
Aucun	31	62.00	43	86.00	45	90.00
Total	50	100.00	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

On constate également que, par rapport aux latrines communes fonctionnelles ou non pour les filles et garçons, la proportion est extrêmement faible. En effet, 8 écoles sur 50 sont équipées de toilettes fonctionnelles, et 5 écoles sont munies de toilettes non fonctionnelles (cf. tableau 11)

Tableau 11 : Répartition des écoles selon que les toilettes communes soient fonctionnelles ou non

toilettes filles et garçons						
Nombre de Bloc sanitaire	<i>fonctionnelles</i>		<i>partiellement fonctionnelles</i>		<i>non fonctionnelles</i>	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
1	6	12.00	-	0.00	4	8.00
2	1	2.00	-	0.00	-	0.00
3	1	2.00	-	0.00	-	0.00
6	-	0.00	-	0.00	1	2.00
Aucun	42	84.00	50	100.00	45	90.00
Total	50	100.00	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Les tableaux 12 et 13 donnent la distribution des écoles selon que les toilettes des enseignants et le personnel du sexe féminin/masculin communes sont fonctionnelles ou non. Sur la base des résultats obtenus, soit un total de 7 écoles sont équipées de toilettes fonctionnelles contre 1 seule école dont les toilettes sont non fonctionnelles.

Tableau 12 : Répartition des écoles selon que les toilettes pour les enseignantes et le personnel du sexe féminin communes soient fonctionnelles ou non

Nombre de Bloc sanitaire	toilettes de l'école partiellement fonctionnelles pour les enseignantes et le personnel du sexe féminin					
	fonctionnelles		partiellement fonctionnelles		non fonctionnelles	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
1	4	8.00	-	0.00	1	2.00
2	-	0.00	-	0.00	1	2.00
Aucun	46	92.00	50	100.00	48	96.00
Total	50	100.00	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Tableau 13 : Répartition des écoles selon que les toilettes de l'école pour les enseignants et le personnel du sexe masculin communes soient fonctionnelles ou non

nombre de bloc sanitaires	toilettes de l'école non fonctionnelles pour les enseignants et le personnel du sexe masculin					
	fonctionnelles		partiellement fonctionnelles		non fonctionnelles	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
1	3	6.00	-	0.00	-	0.00
2	-	0.00	-	0.00	1	2.00
Aucun	47	94.00	50	100.00	49	98.00
Total	50	100.00	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

En ce qui a trait aux données rapportées dans le Tableau 14 sur la répartition des écoles selon que les toilettes de l'école pour les enseignants des deux sexes sont fonctionnelles ou non, 16 écoles sur 50 sont munies de toilettes fonctionnelles, 2 écoles ont des toilettes partiellement fonctionnelles, tandis que 2 autres ont des toilettes non fonctionnelles.

Tableau 14 : Répartition des écoles selon que les toilettes de l'école pour les enseignants des deux sexes soient fonctionnelles ou non

toilettes de l'école pour les enseignants de deux sexes						
nombre de bloc sanitaire	fonctionnelles		partiellement fonctionnelles		non fonctionnelles	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
1	13	26.00	2	4.00	2	4.00
2	3	6.00	0.00	0.00	1	2.00
Aucun	34	68.00	48	96.00	43	86.00
Total	50	100.00	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Enfin le tableau 15 donne la distribution des écoles selon que les toilettes pour toute la communauté sont fonctionnelles ou non. En effet, 11 écoles sur 50 sont équipées de toilettes fonctionnelles tandis que 3 écoles sont munies de toilettes partiellement fonctionnelles.

Tableau 15 : Répartition des écoles selon que les toilettes de l'école pour toute la communauté soient fonctionnelles ou non

toilettes de l'école pour toute la communauté						
nombre de bloc sanitaires	fonctionnelles		partiellement fonctionnelles		non fonctionnelles	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
1	10	20.00	3	6.00	-	0.00
3	1	2.00	-	0.00	-	0.00
sans réponse	39	78.00	47	94.00	50	100.00
Total	50	100.00	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

A l'analyse, l'objectif d'équiper les établissements scolaires de toilettes a été atteint, car hormis une seule école dans laquelle les élèves sont obligés d'utiliser une latrine en plein air du fait que les toilettes existantes sont non fonctionnelles, 49 établissements sur 50 disposent d'infrastructures sanitaires qui sont soit fonctionnelles ou partiellement fonctionnelles. D'après les responsables l'initiative est louable. Cependant, dans le cas d'une éventuelle continuité du programme WASH dans les écoles en partenariat avec les ONG, certains responsables d'établissements insistent sur la « nécessité pour l'Unicef de

superviser le travail réalisé par le contractant afin de s'assurer que ce dernier a respecté scrupuleusement les clauses du contrat ». En effet, les divers entretiens réalisés avec les responsables des établissements dans lesquelles nous avons observées l'existence de toilettes partiellement fonctionnelles, ont permis de lister les causes explicatives suivantes :

- ✓ Travaux inachevés suite aux mécontentements enregistrés (faute de paiement) entre le conducteur des travaux et les ouvriers.
- ✓ Types et nombre de toilettes inappropriés aux besoins de l'établissement
- ✓ Certaines infrastructures n'ont pas été réalisées par les ONG conformément aux clauses du contrat.
- ✓ Construction de certaines toilettes ont été mal exécutées.

4.3.3.3. Salubrité des blocs sanitaires

En offrant des installations sanitaires sûres et appropriées, les écoles peuvent renforcer les messages de santé et d'hygiène que véhiculent les programmes d'éducation à l'hygiène.

Dans l'ensemble, le constat qui se dégage en ce qui concerne le niveau de salubrité des blocs sanitaires est que les toilettes utilisées par les enseignants sont beaucoup plus propre que celles des élèves. Ainsi que le montre le tableau 16, 26 établissements sur 50 disposent de blocs sanitaires propres ou assez propres pour les enseignants tandis que ce ratio est de 23 sur 50 pour les élèves.

Certains responsables d'établissements insistent sur la «nécessité pour l'Unicef de superviser le travail réalisé par le contractant (ONG) afin de s'assurer que ce dernier a scrupuleusement respecté les clauses du contrat».

Tableau 16 : Répartition des écoles selon que les toilettes des élèves et des enseignants soient propres ou non

	les toilettes des élèves sont-elles propres en général?		les toilettes des enseignants sont-elles propres en général?	
	Nombre Ecoles	%	Nombre Ecoles	%
Propre	18	36.00	9	18.00
assez propre	5	10.00	17	34.00
pas propre	1	2.00	1	2.00
sans réponse	26	52.00	23	46.00
Total	50	100.00	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Toutefois, au regard des informations se trouvant dans le tableau 17, parmi les 16 établissements dans lesquels les toilettes sont communes aux enseignants et aux élèves, 5 seulement peuvent être considérées comme étant propres ou assez propres.

Tableau 17 : Répartition des écoles selon que les toilettes communes (élèves et enseignants) soient propre ou non

<i>toilettes communes (enseignants et élèves) sont-elles propres en général?</i>		
	Nombre	%
Propre	4	8.00
assez propre	1	2.00
pas propre	11	22.00
sans réponse	34	68.00
Total	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

4.3.4. Gestion des déchets solides et des effluents

4.3.4.1. Mode d'élimination des déchets

Les données issues de l'observation montrent que le mode d'élimination des déchets dépend dans une large mesure de la proximité de l'établissement avec un point de stockage¹ qu'il soit formel ou informel et de la disponibilité en espace libre de l'établissement en question. En effet, dans plus de la moitié des établissements enquêtés soit 56%, les déchets composés en majeure partie de matières plastiques, après un stockage initial dans l'enceinte de l'établissement, sont déversés soit dans un point de déversement à proximité de l'établissement ou sont ramassés par un service de collecte du type informel² (cf. figure 1 ; tableau 18).



Figure 1: Poubelles remplies de déchets solides, composées en majeure partie de matières plastiques

¹ Un « point de stockage formel » fait référence aux bennes de capacité 18m³ placées à certains endroits par le Service Métropolitain de collecte des résidus solides (SMCRS) tandis que l'informel renvoie aux points de déversement sauvage des déchets à même le sol.

² Service privé du type informel : service de ramassage rendu par des individus munis de brouettes moyennant une rémunération

Tableau 18 : Répartition des écoles selon le mode d'élimination des déchets

<i>Comment l'école élimine-t-elle les déchets solides (ordures) ?</i>	Nombre d'écoles	%
Déchets jetés dans une décharge située dans l'enceinte ou à proximité	28	56.00
Enfouis sous terre dans l'enceinte	1	2.00
Brulés dans l'enceinte	10	20.00
Ramassés par un service de ramassage	7	14.00
Autres	1	2.00
sans réponse	3	6.00
Total	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

L'amoncellement des déchets à proximité de certains établissements occasionne des foyers d'infections et la prolifération des rongeurs,

créant ainsi un environnement peu salubre pour les élèves. Par ailleurs, soulignons le fait que lorsque le ramassage est effectué par le service privé de type informel, les déchets sont déversés par la suite soit sur un dépôt sauvage, ou dans les ravines située non loin de l'établissement. Toutefois, d'après

7 établissements sur 50, font appel à un service privé de ramassage d'ordures de type formel. Dans ce cas il s'agit de professionnels de la propreté qui vont déverser les déchets directement dans le site de décharge officiel à Truitier.

C'est une bonne pratique d'élimination des déchets solides qui mérite d'être encouragée.

les résultats de l'enquête 14% (cf. tableau 18) des établissements soit 7 sur 50, font appel à un service privé du type formel. Dans ce cas il s'agit de professionnels de la propreté qui vont déverser les déchets directement dans le site de décharge officiel à Truitier. La fréquence de ramassage ou d'élimination des déchets solides dans 68% des établissements est réalisée au moins une fois par jour, tous services confondus (cf. tableau 19).

Tableau 19 : Fréquence d'élimination ou de ramassage des déchets solides

Fréquence d'élimination ou de ramassage des déchets solides	Nombre d'écoles	%
Au moins une fois par jour	34	68%
Entre une fois tous les deux jours et une fois par semaine	7	14%
Moins souvent qu'une fois par semaine	6	12%
Non réponse	3	6%
Total	50	100%

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Dans le cas des 20% des établissements soit 10 sur 50, qui ne font pas appel à un service de ramassage, l'élimination des déchets est faite par la combustion à l'air libre. Cette pratique entraîne des risques non seulement pour l'environnement mais aussi pour la santé de ceux qui sont exposés directement à la fumée. Certains polluants présents dans la fumée provenant de la combustion des déchets à ciel ouvert peuvent contenir les produits chimiques comme la Dioxine, la Furane, l'Arsenic,...À court terme, l'exposition à la fumée peut causer des maux de tête, des nausées etc..... Au fil du temps, cela peut augmenter le risque de contracter une maladie cardiaque³. Notons cependant, que d'après les interviewés, le brûlage des déchets dans l'enceinte de l'établissement se fait en dehors des heures de cours.

Certains polluants présents dans la fumée provenant de la combustion des déchets à ciel ouvert peuvent contenir les produits chimiques comme la Dioxine, la Furane, l'Arsenic,...À court terme, l'exposition à la fumée peut causer des maux de tête, des nausées etc..... Au fil du temps, cela peut augmenter le risque de contracter une maladie cardiaque.

³ Le brûlage des déchets à ciel ouvert, environnement Canada. Article consulté en ligne le 7 janvier 2013 sur <https://www.ec.gc.ca/gdd-mw/default.asp?lang=Fr&n=684B44DD-1>

4.3.5. Disponibilité d'un système de drainage

Sur l'échantillon de 50 établissements observés, 22 (soit 44%) possèdent un système de drainage pour l'évacuation des eaux usées (cf. tableau 20). Dans la plupart des cas il s'agit d'une conduite ou canal en béton (cf. figure 2) raccordé aux canaux de drainage de la ville. Pour d'autres, le système de drainage est raccordé à la fosse septique de l'école. D'après les résultats, 12% (cf. tableau 20), des établissements ont un système partiel. Dans ce cas précis la conduite n'est pas raccordée ni au réseau de drainage de la ville ni à la fosse septique de l'école. Au moment des observations la plupart des systèmes de drainage qu'ils soient partiel ou complet fonctionnaient normalement. Notons que d'après les résultats de l'enquête 40% des établissements ne disposent d'aucun système de drainage. Dans ce cas, les eaux usées sont déversées directement sur le sol.

Tableau 20 : Existence d'un système de drainage pour l'élimination des eaux usées de l'établissement

<i>Existence d'un système de drainage pour l'élimination des eaux usées</i>	Nombre d'écoles	%
Oui	22	44%
Non	20	40%
Oui, mais seulement un système partiel ou incomplet	6	12%
Non réponse	2	4%
Total	50	100%

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

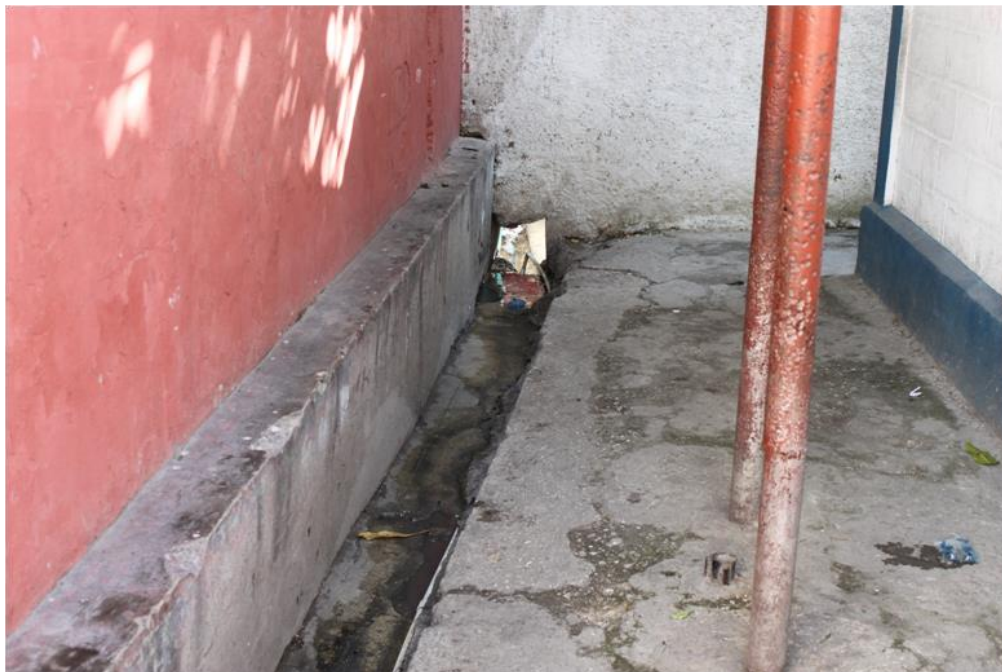


Figure 2: Système de drainage des eaux usées raccordé à celui de la ville

4.4. Conditions d'hygiène dans les écoles

Les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire, résultant du déficit d'accès à l'eau potable, de l'insuffisance d'assainissement et la prédominance des comportements et pratiques d'hygiène inappropriées, influent non seulement sur l'état de santé de l'enfant mais aussi sa capacité d'apprentissage⁴.

Pour mesurer les pratiques d'éducation à l'hygiène dans les 50 écoles haïtiennes, les enquêteurs ont posé des questions aux directeurs d'établissement ou, à défaut, à un responsable pouvant donner des informations nécessaires. Le thème systématiquement abordé est la pratique du lavage des mains avec le savon. Toutefois, sur la base des observations directes, l'existence et l'état physique des stations de lavage des mains a été mise en évidence. Ces observations ont permis de vérifier si le dispositif de lavage des mains est complet et fonctionnel.

4.4.1. Existence de stations de lavage des mains

Les résultats de l'enquête montrent que 34 écoles sur 50 possèdent une station de lavage des mains (Cf. Tableau 21). Toutefois, mise à part la fonctionnalité du dispositif, il était difficile de faire une analyse approfondie de leur utilisation par le fait qu'il était impossible d'observer les écoliers aux moments

⁴ Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et des langues nationales. République du Mali. Plan stratégique de promotion de l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire (2011 – 2015)

critiques plus particulièrement pendant la récréation. Parmi les 50 écoles observées, treize (13) d'entre elles ne disposent d'aucune station de lavage des mains.

Tableau 21 : Répartition des écoles selon l'existence de station de lavage des mains

Existence de station de lavage des mains	Nombre écoles	%
Oui	34	68.00%
Non	13	26.00%
Non réponse	3	6.00%
Total	50	100.00%

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

4.4.2. Fonctionnement des stations de lavage des mains

L'existence de stations de lavage des mains ne signifie pas pour autant qu'elles soient en bon état de fonctionnement. Les observations directes ont montré que l'existence du personnel d'entretien est indispensable pour assurer le fonctionnement des stations de lavage des mains dans les écoles. En effet, seulement 50% des stations de lavage des mains contiennent de l'eau courante issue d'un tuyau ou d'un réservoir (Cf. Tableau 22). Dans le cas où les stations qui ne sont pas fonctionnelles, 14% des écoles utilisent le système Tippy Tap, 14% la cuvette et 20% ne se prononcent pas sur le fonctionnement de ces stations.

Tableau 22 : Etat physique des stations de lavage des mains

Mode de fonctionnement des stations de lavage	Nombre	%
Eau courante d'un tuyau		
ou d'un réservoir	25	50.00%
Système Tippy Tap	7	14.00%
Cuvette	7	14.00%
Autre	1	2.00%
Non réponse	10	20.00%
Total	50	100.00%

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

4.4.3. Lavage des mains

La mesure de la pratique du lavage des mains au savon aux moments critiques dans certaines écoles, tels les heures de récréation, a été difficile. Toutefois, ces pratiques ont été observées dans la plupart des écoles enquêtées comme le montre la figure 3.



Figure 3 : Des écolières lavent leurs mains.

Les enquêteurs ont été amenés à examiner si les conditions sont bien réunies pour que les élèves puissent se laver les mains au savon (présence d'un lave-mains fonctionnel avec de l'eau et du savon en quantité suffisante). Toutefois, les résultats ont montré que dans 52% des écoles enquêtées soit 26 sur 50 mettent l'accent sur l'importance du lavage des mains avec du savon au moment critique dans leurs manuels éducatifs

26 écoles sur 50 mettent l'accent sur l'importance du lavage des mains avec du savon au moment critique dans leurs manuels éducatifs sur l'hygiène.

Ce résultat témoigne de la nécessité d'instaurer une campagne de sensibilisation continue à l'échelle des établissements scolaires au profit des directeurs, des enseignants, du personnel de soutien et des élèves....

sur l'hygiène. Comme il est représenté au tableau 23, dans 12 écoles sur 50 l'importance du lavage des mains avec du savon aux moments critiques dans les manuels éducatifs n'existent pas.

Tableau 23 : Répartition d'écoles selon leur connaissance des moments critiques du lavage des mains

<i>l'importance du lavage des mains avec du savon au moment critique est-elle renforcée dans les manuels éducatifs sur l'hygiène?</i>	Nombre écoles	%
Oui	26	52.00
Non	12	24.00
Partiellement	2	4.00
Ne sais pas	1	2.00
sans réponse	9	18.00
Total	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Parmi les écoles où l'importance du lavage des mains avec du savon aux moments critiques est intégrée dans leurs manuels éducatifs sur l'hygiène, 54% l'ont appliqué dans les cours d'hygiène, 8% l'utilisent partiellement et 24% ne le font pas (Cf. tableau 24). Pour des raisons diverses, 22% de ces écoles ne se sont pas prononcées.

Tableau 24 : Répartition d'écoles selon que le lavage des mains avec du savon est mis en lumière dans les cours d'hygiène

<i>Le lavage des mains avec du savon est-il mis en lumière dans les cours d'hygiène ?</i>	Nombre	%
Oui	27	54.00
Non	8	16.00
Partiellement	4	8.00
sans réponse	11	22.00
Total	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Il ressort de cette enquête, que moins de 50% des écoles couvertes par le programme d'éducation à l'hygiène soulignent l'importance du lavage des mains avec du savon dans leurs manuels éducatifs. Parmi les 50 écoles concernées, 22% d'entre elles n'intègrent dans leurs manuels d'hygiène aucune bonne

pratique sur le lavage des mains avec le savon, contre 6% qui l’y soulignent partiellement (Cf. Tableau 25).

Tableau 25 : Répartition d'écoles selon que l'importance du lavage des mains avec du savon est soulignée dans les manuels éducatifs sur l'hygiène

<i>Importance du lavage des mains avec du savon est-elle soulignée dans les manuels éducatifs sur l'hygiène ?</i>	Nombre	%
Oui	24	48.00
Non	11	22.00
Partiellement	3	6.00
Ne sait pas	2	4.00
sans réponse	10	20.00
Total	50	100.00

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Dans les 50 écoles enquêtées, la proportion des élèves se lavant les mains avant de manger suivant une heure spécifique est de 44% (cf. tableau 26). Ces résultats sont cohérents avec le fait que l'importance du lavage des mains a été soulignée dans les manuels éducatifs sur l'hygiène dans 48% d'entre elles ; ce qui peut constituer un facteur explicatif. Par ailleurs dans 40% des écoles, les élèves ne pratiquent pas le lavage des mains avant de manger suivant une heure spécifique. Les hypothèses laissent croire qu'il existe un manque de surveillance de la part des adultes ou un manque d'habitude et de négligence.

Tableau 26 : Répartition de la population selon que une heure spécifique pour que les élèves se lavent les mains avant de manger

<i>Y-a-t-il une heure spécifique pour que les élèves se lavent les mains avant de manger ?</i>	Nombre	%
Oui	22	44.00
Non	20	40.00
Ne sait pas	1	2.00
sans réponse	7	14.00
Total	50	100.00

4.4.4. Partage des connaissances sur l'hygiène à la maison et dans la communauté

L'école joue un rôle important dans la communauté et constitue un cadre efficace pour améliorer chez les élèves l'adoption de comportements et pratiques d'hygiène favorables à la santé. Ces élèves

deviennent des vecteurs de changement pour leurs communautés. Parmi les 50 écoles enquêtées, vingt (20) d'entre elles encouragent les élèves à partager leurs connaissances sur l'hygiène à la maison et dans leur communauté. Comme il est présenté au tableau 27, il ressort que six (6) écoles le font en rapport avec les situations événementielles.

Tableau 27 : Répartition des écoles selon que les élèves sont encouragés à partager leur connaissance sur l'hygiène à la maison et dans la communauté

<i>Les élèves sont-ils encouragés à partager leurs connaissances sur l'hygiène avec leurs familles et leurs communautés ?</i>	Nombre d'écoles
oui les cours d'hygiène et/ou les matériels éducatifs encouragent les élèves à parler ou montrer les bonnes pratiques hygiène à la maison	20
oui au moyen d'événement courants	6
oui mais seulement de façon sporadique	5
Non	2
ne sais pas	9

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

4.4.5. Existence des comités de gestion des systèmes EAHMS

Les comités de gestion des systèmes EAHMS constituent des relais importants pour la promotion d'hygiène à l'école. En effet, FONEPH (2012) a mis au point des « Comités d'Ecole » au sein des établissements et qui est composé du directeur, de quelques enseignants, de quelques parents, d'un notable de la zone, d'un membre du personnel de soutien, d'un élève du deuxième cycle de l'école

Les informations obtenues laissent croire que dans plus de la moitié des établissements enquêtés les comités de gestion des systèmes EAHMS ont été dissouts à la fin du projet.

fondamentale, en principe six (6) à huit (8) personnes par école. La création dudit Comité permet d'identifier le rôle de chacun des acteurs mentionnés ci-dessus afin de les aider à résoudre les éventuels problèmes au sein de l'école, plus particulièrement ceux liés à l'environnement scolaire. FONEPH (2012) a souligné que la plupart des comités d'Ecole ont été créés pour « les besoins du projet et il existe de fortes chances pour qu'ils disparaissent à la fin du projet ». Cette hypothèse énoncée par la FONEPH semble être vérifiée car le nombre de comité existant au moment de l'enquête est relativement faible.

En effet, sur les 50 écoles enquêtées 4 (soit 8%) possèdent un comité de gestion des systèmes WASH et 11 (soit, 22%) d'entre elles ont un comité de parents d'élèves (Cf. Tableau 28).

Par ailleurs, selon les informations recueillies auprès des enseignants, des directeurs et des gardiens de ces 4 écoles, le comité WASH est responsable de la vérification régulière des infrastructures WASH telles que les systèmes d'approvisionnement en eau, les latrines et le drainage. En outre, il est à souligner qu'environ la moitié des écoles enquêtées n'ont aucun comité de gestion des systèmes EAHMS traduisant probablement la dissolution de ces comités après la fin du projet. Toutefois, 16 % d'entre elles possèdent des entités de gestion mais non structurelles.

Tableau 28 : Répartition des écoles selon l'existence de comité de gestion

Type de comités	Nombre	%
comité de gestion des systèmes WASH	4	8.00%
Comité de parents d'élèves	11	22.00%
Autre	8	16.00%
Aucun	27	54.00%
Total	50	100.00%

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

4.5. Entretiens avec les acteurs clés du programme EAHMS

4.5.1. Généralités

Il s'agit d'entrevues non directives réalisées avec les acteurs clés du programme. Nous avons, dans ce cadre, rencontré :

- **Monsieur Charles Levelt Louis**, Directeur Général du MENFP, ainsi que le Dr. Eroid Joseph, Directeur de la Santé, de la Nutrition et de l'éducation (DSNE) pour observer la volonté politique de généraliser le programme EAHMS au niveau national. Nous avons eu des entrevues non directives et non formelles avec des inspecteurs dont un inspecteur principal du département de l'Ouest. C'est en rapport avec cette même question de volonté politique et pour aussi mieux comprendre le mandat de l'évaluation que nous avons discuté avec deux membres de l'équipe de l'UNICEF-Haïti.
- **des responsables d'écoles** (directeurs, censeurs, enseignants et surveillants) pour, d'une part, discuter des problèmes de gestion concernant les équipements d'hygiène et d'assainissement qu'ils rencontrent au niveau des écoles. D'autre part nous avons aussi parlé des activités de formation réalisée dans le cadre du programme et du suivi qui est assuré au niveau des écoles au quotidien. *Nos entretiens avec ces responsables ont permis d'éclaircir certaines parties des*

documents et rapports techniques ou autres documents pertinents concernant le programme EAHMS. Ces personnes ont aussi été questionnées pour observer leur appréciation du programme ou des activités, des méthodes qui ont été utilisées pour les réaliser et des résultats obtenus. Ces entrevues ont aussi servi pour la cueillette de suggestions pour le futur. Les entrevues avec les dirigeants des écoles permettent d'apprécier la différence sur la façon dont les problèmes concernant l'eau potable, l'hygiène, l'assainissement, la gestion des déchets sont posés et gérés avant et après le programme EAHMS.

- **Des groupes de parents** de quatre écoles (Institution St Louis de Gonzague, Ecole Nationale de Colombie, Nouveau Collège mixte de Bourdon et Notre Dame des Petits de Carrefour) pour observer dans quelle mesure les enfants retiennent la formation reçue à l'école sur les problèmes d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement et dans quelle mesure ils la mettent en pratique et la transmettent à la maison. Etant entendu que les activités de formation des élèves visaient à faire d'eux et dans la société globale des promoteurs d'attitudes et de comportements responsables en tout ce qui concerne la problématique de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et des maladies diarrhéiques. En ce sens les entrevues visaient l'obtention de réponses aux questions se rapportant aux connaissances et attitudes et comportement sur les principes d'hygiène de base et sur les maladies diarrhéiques comme le choléra.

Tous les entretiens menés sont non directifs. Les focus group avec les parents ont été des entrevues non directives profondes. Conformément aux objectifs recherchés, les huit points de l'encadré 1 ci-dessous ont servi d'indicateurs guide pour l'ensemble des entretiens. Pour chaque catégorie d'acteurs des points sont priorisés.

Tableau 29 : Priorités accordées aux thèmes du guide par catégorie d'acteurs

Thème/indicateur	Priorité accordée par catégorie d'acteurs ⁵			
	Directeurs d'école	Enseignants	Parents	Elèves
a. Connaissances sur les moments clés du lavage des mains	↗	↗	↗	↗
b. Connaissances sur les maladies diarrhéiques, (par ex. le choléra)	↗	↗	↗	↗
c. Connaissances sur le stockage et le traitement de l'eau	↗	↗	↗	↗
d. Gestion des équipements d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles	↗	↗	→	↗
e. Connaissances sur la gestion des déchets	↗	↗	↗	↗
<i>e.1. utilisation des poubelles dans les salles de classe</i>	↗	↗	→	↗
<i>e.2 utilisation des poubelles sur la cour de l'école</i>	↗	↗	→	↗
<i>e.3 utilisation des poubelles dans les toilettes/latrine</i>	↗	↗	↗	↗
f. Usage adéquat des latrines/WC	↗	↗	↗	↗
g. Lavage des mains aux moments clés	↗	↗	↗	↗
h. Partage des connaissances sur l'hygiène à la maison et dans la communauté	↗	↗	↗	↗
i. Les locaux de l'école sont-ils sécuritaires	↗	↗	↗	↗

Les propos des participants aux focus group ont été recueillis sur un enregistreur. Tout ce qui a été dit a été ensuite écouté et saisi sur Word. Dans un second temps nous appliquons des techniques d'analyse réalisées avec des grilles pour repérer dans les documents, ainsi constitués, des informations se rapportant aux indicateurs du tableau précédent. Ensuite on a fait émerger des régularités, des

⁵ Fait référence à l'évolution possible de la situation observée : ↗ croissant ; → stationnaire ; ↘ décroissant

tendances ou des singularités dans les propos recueillis. Les synthèses de nos analyses présentées dans ce rapport sont rédigées en fonction des objectifs d'analyse poursuivis.

Rappelons que nous avons procédé à des analyses thématiques de contenu pour essayer de mettre en évidence les opinions ou les représentations des groupes et personnes rencontrés qui ont tenu les propos transcrits dans le texte Word. Des analyses de cooccurrences nous ont aidés à observer les associations de thèmes ou de mots au sein du discours tenus. Enfin, des analyses d'opinions portant sur les jugements formulés par le ou les auteurs du texte nous ont permis d'observer en quel sens les activités et résultats du programme sont appréciés par les bénéficiaires. On a relevé non seulement la fréquence de ces évaluations mais aussi leur direction en répondant à la question suivante : s'agit-il d'opinions positives ou négatives et quelles sont leurs forces ou faiblesses ?

4.5.2. Résultats et analyse des entretiens avec les acteurs clés du programme EAHMS

4.5.2.1. Caractéristiques des écoles où se sont déroulées les entrevues

Il s'agit de 7 établissements dont 4 sont des écoles publiques fondamentales mixtes et trois parmi celles-ci fonctionnent l'après-midi à partir d'une heure (1) PM. Parmi les trois autres qui sont des écoles privées on retrouve un jardin d'enfants mixte(Kindergarten), une école congréganiste pour garçon qui va de la première année fondamentale jusqu'à la classe terminale, une école fondamentale et secondaire mixte. Elles ont été tirées au sort de la liste des 158 écoles fournies par l'UNICEF. Un total de neuf entrevues a été réalisé. Il s'agit des quatre (4) focus group avec des parents, deux (2) focus group avec des enseignants, un focus group avec des directeurs de trois écoles à Petit-Goâve, quatre (4) entretiens avec des directions de quatre écoles dont une école fondamentale publique de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Sur la base de ces informations nous estimons que les sept écoles de l'échantillon ainsi que les groupes et les personnes rencontrées sont représentatives de la totalité des écoles bénéficiaires du programme EAHMS démarré depuis l'année 2010 dans le département de l'Ouest qu'on évalue.

4.5.2.2. Profil socio-démographique des participants dans les focus groups

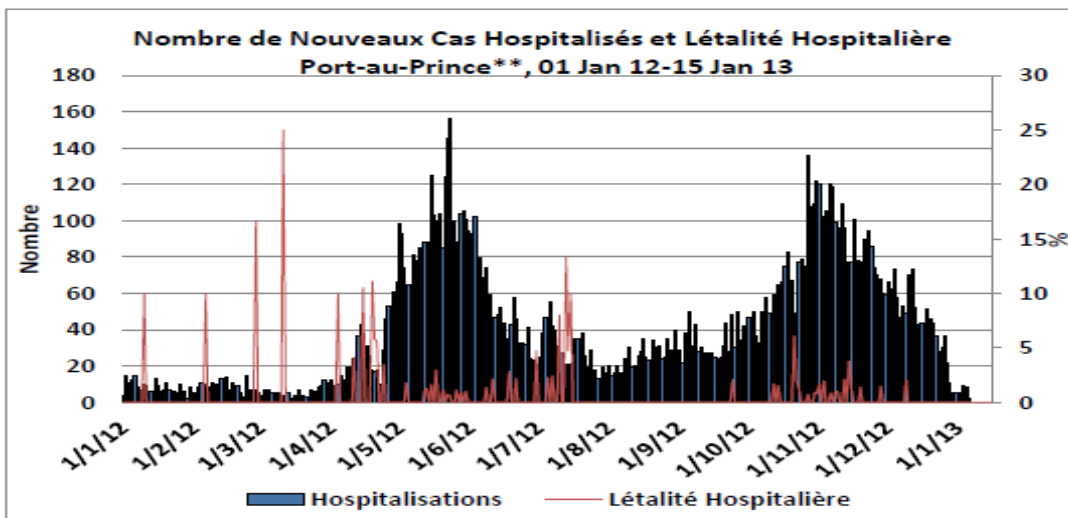
Un total de 44 parents a participé au focus group, soit une moyenne de 11 personnes par focus group. Il s'agissait surtout de femmes dont l'âge doit varier entre 20 et 40 ans. Seulement 4 hommes, parents d'enfants de l'Institution St Louis de Gonzague, ont participé aux focus group pour un total de 44 parents rencontrés. Plus de 75% des personnes rencontrées ne travaillent pas. Elles sont des femmes au foyer.

Près de 20% se sont présentées comme de petites commerçantes, 5% se disaient fonctionnaires et c'étaient à St Louis de Gonzague.

Globalement on doit reconnaître que les projets ont touché des enfants de catégories socio-économiques faibles. La façon de s'habiller des parents, le niveau de langage, les questions posées par de nombreux participants en trois endroits différents sur d'éventuelles possibilités de trouver des débouchés à travers le programme EAHMS sont des indicateurs qui confirment plus ou moins nos conclusions sur l'appartenance socio-économique des parents rencontrés. Les groupes rencontrés sont représentatifs de la population des parents.

4.5.2.3. Etat de l'évolution de l'épidémie de choléra en Haïti et dans le Département de l'Ouest

Lors d'une conférence de presse au Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) le Dr. Donald François, coordonnateur du task force choléra, informe que du 19 Octobre 2010, date de l'apparition du choléra en Haïti jusqu'au 15 janvier 2013, 639 877 personnes ont été infectées par cette maladie.



** Port-au-Prince: Carrefour, Cité Soleil, Delmas, Kenscoff, Petion Ville, Port-au-Prince, et Tabarre

Source MSPP

Des données fournies par le MSPP dans son rapport du 28 janvier 2013 montrent que le nombre de décès qui était de 100 à 150 par jour est passé aujourd'hui à moins de 2 par jour. La morbidité due au choléra a beaucoup diminué. Des dirigeants du MSPP pensent que cette maladie pourra être bientôt éradiquée si les activités de prévention et de soin s'intensifient⁶. Tenant compte de nombreuses faiblesses pouvant exister dans la production de ces chiffres officiels, il faut nourrir l'espoir que les données réelles ne dépassent pas largement les statistiques ci-dessus.

⁶ Voir le communiqué du 28 janvier 2013 en annexe 2

Espérons enfin que la situation ne s'aggrave pas malgré les efforts déployés pour prévenir la propagation de l'épidémie de choléra et pour fournir des soins aux personnes touchées. En effet, nous observons que, malgré les publicités institutionnelles pour prévenir cette maladie et les autres maladies diarrhéiques des causes structurelles comme les habitudes socioculturelles, la précarité des conditions socioéconomiques, les multiples déplacements de populations dans le cadre des échanges commerciaux internes sont à prendre en compte pour combattre et éradiquer le choléra et bien d'autres maladies en Haïti. L'accueil des malades dans les centres de santé déjà insuffisants n'est pas encore automatique dans certains milieux socio-économiques, la gestion des cadavres dans les zones rurales et suburbaines, la faiblesse des systèmes d'EPA sont parmi les obstacles à surmonter pour limiter autant que possible la propagation du choléra.

4.5.2.4. Connaissances attitudes et pratiques en eau potable, hygiène et assainissement en milieu scolaire

Les focus group animés dans le cadre de l'évaluation ont permis de caractériser qualitativement les connaissances en eau, hygiène et assainissement, les attitudes et les pratiques afférentes. Nous présentons ci-dessous les résultats de ces séances. Le cas de chaque catégorie d'acteurs est traité séparément.

A. Cas des parents

a) Accès à l'eau potable

Les parents rencontrés disent avoir accès à l'eau potable. Ils confirment que pour l'eau de boisson ils savent qu'il faut consommer et ils s'assurent qu'ils consomment réellement de l'eau traitée et salubre:

- eau vendue dans le commerce (eau en sachet, en bouteille ou transportée dans des camions citernes)
- eau traitée à la maison (eau bouillie, eau chlorée avec du chlore en grain fondu, de l'aquatab, du giff...)

Pour les autres usages (lessives, vaisselles, toilette corporelle et autres), ils utilisent l'eau du robinet et d'autres sources.

Ils avouent qu'après janvier 2010 des ONG et autres institutions ont procédé à leur formation sur la qualité de l'eau et les méthodes de traitement précitées. Mais depuis l'apparition de l'épidémie de choléra, et la diffusion massive de message de prévention, ils s'intéressent d'avantage à la qualité de l'eau qu'ils utilisent. Ils informent que les enfants aussi s'intéressent à la qualité de l'eau sur laquelle ils

posent beaucoup de question. Des parents rapportent des cas d'enfants qui refusent de boire une eau dont ils doutent de la qualité. Ces enfants du Kindergarten et de l'école fondamentale évoquent le risque d'attraper le choléra ou des maladies diarrhéiques pour justifier leur refus selon ces parents.

Trois remarques sont à faire ici :

- La première concerne les pratiques installées dans l'utilisation de l'eau en sachets qui expose la population à des risques de contamination de maladies diarrhéiques dont le choléra. Ces sachets d'eau sont exposés à la poussière et se transmettent des vendeurs aux acheteurs ou aux consommateurs finaux de la main à la main. Donc, le contenant (les sachets en plastique) n'est pas forcément propre. Or, certains parents pensent qu'il suffit d'essuyer sur son vêtement un sachet d'eau pour rendre le contenant propre. On sait que c'est faux;
- La deuxième se rapporte aux camions transportant de l'eau dite traitée qui est vendue par galon à la population qui apporte ses propre récipients. Les observations faite montrent que l'eau risque d'être contaminer pendant le transport ou pendant la vente. De plus aucune institution publique n'opère de contrôle systématique sur la qualité de l'eau contenue dans ces camions.
- Les points de vente fixes installés dans différents endroits dans le pays ne sont pas contrôlés non plus et personnes ne peut affirmer que «l'eau traitée» vendue est de bonne qualité.

Les impacts respectifs des activités de sensibilisation à l'école et dans les medias de masse sont remarquables dans les discours des parents sur l'eau potable l'hygiène et l'assainissement.

b) Hygiène et Assainissement

Les parents sont unanimes sur la nécessité de renforcer les mesures d'hygiène et d'assainissement à l'école, dans leurs quartiers, dans les lieux publics comme les marchés, les églises, les lieux de travail et surtout chez eux. Les 44 personnes rencontrées dans nos focus group s'accordent sur la nécessité de renforcer les mesures domiciliaires d'hygiène et d'assainissement. Les parents pensent qu'on doit faire de même pour les différents lieux publics dont les écoles et les églises. Les femmes avouent qu'elles luttent pour garder leur maison propre et qu'elles utilisent en ce sens beaucoup plus de chlore qu'avant : « Fok nou kenbe kay la pwòp », « Nou itilize anpil kloroks ». Une des raisons évoquées est le besoin de réduction du risque d'attraper le choléra ou une autre maladie diarrhéique.

Le lavage des mains, du corps, du linge et des récipients est devenu un sujet de discussion normal et courant. Elles reprennent les mots des enfants qui surveillent les comportements de tous et de chacun en martelant qu'à l'école c'est comme cela qu'on nous enseigne qu'il faut faire. Certains parents reconnaissent avoir bénéficié de séances de sensibilisation ou de formation théoriques et/ou pratiques

sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène domiciliaire. Mais ils reconnaissent que les enfants à la maison font des rappels ou enseignent carrément comment se laver les mains. Les mots et les principes du lavage des mains sont connus de tous ceux que nous avons rencontrés. A des moments de l'entrevue, ils exécutent même les gestes que les enfants leur demandent d'exécuter. Ils se secouent les mains. Ils disent que leurs enfants informent qu'il ne faut pas se sécher les mains après les avoir lavées jusqu'aux coudes avec du savon, de l'eau courante et propre. Les parents indiquent aussi que les moments clés pour le lavage des mains : avant de manger, à la sortie des toilettes, une fois rentrée à la maison après une sortie, une visite à l'hôpital, après avoir touché à des objets pouvant comporter des microbes comme la monnaie etc.

Toutefois, selon les parents, si l'importance du lavage des mains et des principes y relatifs sont connus, le faible accès à certains biens non-alimentaires (Non foods item NFI) et les modes d'accès de ceux qui vivent dans des camps depuis le 12 janvier 2010 aux infrastructures d'hygiène personnelle et d'assainissement contribuent énormément aux mauvaises pratiques d'hygiène. De très nombreux parents évoquent la faible disponibilité du savon qui ne permet pas d'appliquer strictement les principes connus pour le lavage des mains. Si pour une grande majorité de parent les maisons sont dotées de toilettes modernes avec eau courante et WC et lavabo, certains ont avoué vivre dans des maisons ou abri disposant de latrines traditionnelles non ventilées qui sont dans les camps des espaces communautaires.

Les problèmes de voirie, de ramassages d'ordures, et de routes mal entretenues (présence de mares d'eau croupie, d'amoncellement de déchets et d'excréments animal (kaka chen ou kaka kochon) et d'excréments humains dus à l'utilisation des ravins et des rigoles comme lieu de défécation dans certaines zones sont aussi évoquée pour expliquer la présence de mouches et de moustiques qui sont des vecteurs de maladies notamment de maladies diarrhéiques. A ces problèmes les parents ajoutent la configuration hydrogéologique de la région métropolitaine de Port-au-Prince qui expose des maisons, des camps de sinistrés, des tentes ou des Shelters et des latrines à des inondations.

Ainsi, de plusieurs points de vue, le niveau d'hygiène et d'assainissement dont parlent les parents est mitigé.

c) Connaissances des maladies hydriques et des vecteurs du choléra

Les connaissances sur la santé et plus particulièrement sur les maladies diarrhéiques sont globalement assez bonnes. Le niveau de connaissance varie chez les parents en fonction de leur appartenance socioculturelle.

Avec leurs propres mots, ils définissent les maladies diarrhéiques comme des maladies que l'on attrape par l'introduction de microbes dans le corps. Ils savent que les microbes peuvent se trouver dans l'eau de boisson, les aliments, etc. Le vent, la poussière, les mouches et des mains sales qui touchent plein de choses sont cités comme vecteurs pouvant transmettre des microbes.

La maladie diarrhéique la plus citée par les parents est le choléra. Cela s'explique par la campagne de publicité institutionnelle. Malgré tout, certains parents évoquent encore l'idée qu'on peut attraper un choléra mystique aussi (kout mò kolera).

Les connaissances sur les dangers du choléra et des autres maladies diarrhéiques sont connues des parents. Ils citent entre autres conséquences la déshydratation, la perte de poids et la mort.

Les autres maladies diarrhéiques sont désignées par le thème générique de diarrhée. Des maladies comme la typhoïde, l'hépatite, les gastroentérites, les toxi-infections alimentaires et la dysenterie ne sont pas citées.

Pour les parents, la prévention passe nécessairement par le lavage des mains, le maintien de l'hygiène domiciliaire, la cuisson des aliments notamment des légumes. En ce qui concerne les soins, les parents disent qu'en cas de diarrhée il faut donner aux malades du sérum oral et d'autres médicaments traditionnels : thé de différentes feuilles, du bicarbonate, du jus de citron avec de l'ampicilline... Si la maladie ne passe pas rapidement, il faut aller chez le docteur (ale wè doktè).

B. Directeurs et autres responsables d'écoles, les enseignants

Selon les normes du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle, il ne devait pas exister d'école qui ne soit pas doté d'équipements pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Les directeurs et autres responsables d'écoles, les enseignants devraient normalement avoir tout un programme de santé dont la mise en œuvre ferait de chaque école un espace de vie sain et sécuritaire. Cependant on sait que de façon pratique très peu d'écoles disposent de points d'eau potables, de latrines, de lave-mains, de poubelles, de salles de classe et de cour d'école aérées et propres, de kit d'hygiène, de réfectoires propres et bien entretenus. Et à la faveur du programme 158 écoles ont bénéficié de l'implantation ou d'amélioration des équipements d'EAHMS.

Les entrevues de groupe et les rencontres individuelles qu'on a eues avec les directions de sept (7) écoles ainsi que les focus group réalisés avec les enseignants de deux (2) écoles montrent que ces acteurs clés reconnaissent l'importance de systèmes EHA dans les écoles. Ils avouent avoir bénéficié entre 2010 et 2011 de séances de formation dans le cadre de ce programme. Ils affirment que le programme a aidé à changer les comportements des enfants par rapport à l'eau l'hygiène et l'assainissement. Même la direction d'une école comme St-Louis de Gonzague qui était doté d'équipements EHA depuis sa fondation admet que leur parc d'équipement était dépassé après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Tous les directeurs d'écoles reconnaissent que l'utilisation quotidienne des équipements génère des dépenses nouvelles pour les écoles qui, faute de moyen financier, ne peuvent toujours les honorer. Tous les directeurs avouent ne pas disposer de stock de NFI nécessaires pour la tenue de l'hygiène. L'eau utilisée pour le lavage des mains n'est pas chlorée. Dans d'autres écoles les enfants consomment des sachets d'eau, dans d'autres encore c'est l'eau du robinet fournie par la DINEPA qui est bue. On a observé dans l'une des écoles visitées de la région métropolitaine de Port-au-Prince des toilettes salles qui puent qui sont fréquentées par des jeunes filles. Le directeur affirme arrêter de fournir du savon depuis que les ONG ont cessé de leur fournir des stocks de ce produit. Le savon est trop cher, disent-ils.

Les directeurs et les enseignants affirment avoir bénéficié dans le cadre du programme des séances de formation sur la problématique de l'EHAMS. Mais les activités de formation n'ont pas été standardisées. Chaque ONG partenaire avait ses propres matériels, ses propres objectifs sa méthodologie pour former les directeurs d'écoles et les enseignants. Ce qui fait que l'importance accordée à la problématique de l'EHAMS varie d'une école à une autre. Nous avons aussi remarqué que les formations portaient essentiellement sur la gestion du choléra et des autres maladies diarrhéiques. Donc elles portaient surtout sur des questions conjoncturelles d'importance.



Nous savons que la problématique de l'EHA en général et celle de l'EHAMS en particulier dans un pays comme Haïti réclament des efforts permanents et ne se restreignent pas à la question du choléra, de sa prévention et de sa prise en charge.

Les enseignants reconnaissent que la formation reçue dans le cadre du programme notamment les enseignants formés par la FONHEP et le Plan, renforcent leur capacité et leur conviction à mettre beaucoup d'emphase, dans leur enseignement, sur l'EHA. Ils enseignent aux élèves l'hygiène corporelle, les principes du lavage des mains, les méthodes de prévention et de prise en charge de certaines maladies comme la tuberculose, la malaria, les maladies diarrhéiques endémiques à Haïti comme la typhoïde. Aujourd'hui une attention spéciale est prioritairement accordée aux méthodes de prévention et de prise en charge du choléra principalement. La photo ci-contre, tirée d'un dessin commandé par CESVI, peint sur le mur donnant accès aux toilettes des hommes et des femmes desservant six (6) écoles fondamentales fonctionnant dans les locaux du Lycée Faustin Soulouque de Petit-Goâve est significatif de l'accent mis sur les méthodes de prévention du choléra et des autres maladies diarrhéiques. Les ONG notamment CESVI ont fourni des posters qu'on aurait pu mettre dans les salles de classes. Nous avons, dans les écoles visitées, beaucoup de salles de classes qui ne contiennent pas ces affiches. Or ces affiches auraient dû être élaborées par les élèves et exposées dans des endroits stratégiques tels que : Près des toilettes, à côté des points d'eau, dans les salles de classe, les couloirs de l'école, à la direction, dans les réfectoires ou aux endroits où les marchands et marchandes d'aliments s'installent. Le réfectoire de Saint-Louis de Gonzague ne contient pas d'affiches du genre.

Les responsables d'écoles ainsi que les enseignants reconnaissent l'inexistence d'un cadre global pour l'enseignement de l'EHA en Haïti comme c'est le cas dans d'autres pays. Ils indiquent que plusieurs manuels pour l'enseignement de l'hygiène sont en cours d'utilisation dans les écoles. Pour l'instant et pour plusieurs raisons, les élèves de la grande majorité des écoles ne font qu'étudier par cœur des parties de ces manuels pour ensuite les réciter. Il n'y a pas dans nos écoles, racontent-ils, de club d'hygiène, ni d'animation visant la pratique de l'hygiène à l'école.

Une enseignante confirme, après maintes hésitations, qu'elle utilise le fouet pour faire respecter les principes d'hygiène. Quand nous avons demandé aux autres professeurs présents est-ce qu'ils font pareil, certains ont répondu en hochant la tête pour dire oui d'autres ont juste dit oui, d'autres ont ajouté qu'on est bien obligé d'utiliser le fouet car les enfants de nos jours n'écoutent pas. C'est pour leur bien.

Les cinq sites scolaires visités sont tous dotés de poubelle sur la cour. Dans deux des espaces scolaires et notamment à Petit-Goâve, nous avons observé des élèves qui jettent par terre des sachets d'eau vides malgré les poubelles qui sont un peu partout sur la cour. Nous avons aussi vu des enfants se laver les mains à la sortie des toilettes dans des lave-mains disponibles près des toilettes. Cependant il y a un problème de NFI grave. Les responsables d'école ont confirmé pour nous que depuis que les ONG ont arrêté de fournir du savon, du papier, du chlore et d'autres désinfectants, ces éléments indispensables pour l'hygiène ne sont plus disponibles dans leurs écoles. Chaque fois que les débats arrivaient à ce point précis des parents demandent aux responsables de l'école présents dans la salle des focus group comment vous assurez vous dans ce cas que l'eau que boivent nos enfants est bien de l'eau traitée et potable?

C'est seulement à Petit-Goâve que nous avons constaté une prise en charge des besoins spécifiques des filles en ce qui concerne les équipements d'assainissements. Les équipements de Saint-Louis de Gonzague sont les mieux entretenus malgré le fait que le frère responsable de l'école fondamentale se plaint que les garçons casse beaucoup trop vite et trop souvent les robinets. Les réservoirs en plastique fournis dans le cadre du programme, n'étaient pas de bonnes qualités. Certaines directions d'écoles ont dû déjà les changer.



Par ailleurs, nous avons recherché et obtenu des copies du matériel pédagogique utilisé dans les écoles sur les questions d'EHA et recommandés par le MENFP en Haïti. Nous reconnaissons, après les avoir lus, que tous les manuels traitent de l'hygiène alimentaire, de l'hygiène corporelle & vestimentaire, de la gestion des déchets, de la gestion de l'eau et des eaux usées domestiques en particulier, de l'hygiène de l'habitat, de la protection de l'environnement et de beaucoup de problème de santé dont les maladies diarrhéiques et des méthodes pour les prévenir. Cependant, il manque dans ces manuels des suggestions pour réaliser des activités pratiques et périscolaires.

On a observé une appropriation des directions d'école des principes véhiculés par le programme EHAMS dans pratiquement toutes les institutions visitées, sauf dans une école privées de Port-au-Prince où les toilettes étaient vraiment sales et mal entretenues. Cependant, il réclame une plus grande implication de l'État surtout pour la fourniture des NFI. Les directeurs indiquent clairement qu'ils s'attendaient à ce

que l'Etat, l'UNICEF et/ou les ONG partenaires continuent indéfiniment à fournir du papier toilette, du savon, du chlore ainsi que d'autres désinfectants et accessoires pour faire fonctionner correctement les équipement installés.

C. Entrevues avec les responsables du MENFP sur la problématique de l'EHAMS.

Selon plusieurs engagements pris par l'État Haïtien, dans le cadre de rencontres internationales sur l'éducation, et depuis l'adoption des OMD, le pays a pour obligation de définir un programme explicite de santé scolaire dont la mise en œuvre ferait de chaque école un espace de vie sain et sécuritaire facilitant l'apprentissage et le développement en bonne santé mentale et physique des enfants. En ce sens, l'Etat haïtien, le MENFP, la Direction de la Santé de la Nutrition et de l'Education, les directions des écoles devraient veiller à mettre des toilettes hygiéniques et en nombre suffisant à la disposition de tous, aménager un ou des lieux pour le lavage des mains avec du savon à des moments clés, assurer un approvisionnement en eau de boisson sûre à la communauté scolaire et offrir un environnement scolaire propre, accueillant et sécuritaire. Ces acteurs devraient veiller à ce que les écoles enseignent et mettent en pratique une hygiène améliorée dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires. Les dirigeants du MENFP, les directeurs et directrices d'école, les enseignants devraient jouer le rôle de promoteur et d'animateur principal des activités se rapportant à l'EHAMS. Des inspecteurs scolaires devraient contrôler le respect par les écoles des principes de l'EHAM. En ce sens les directions d'école devaient créer et dynamiser des comités de gestion du programme EHAMS dans leur école. Ils devraient mettre sur pied et animer des clubs d'hygiène au sein de l'école, instaurer un contrôle systématique de la propreté, établir le plan de gestion et de maintenance des équipements d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement de leur institution, mettre en place la fiche de vérification des équipements, mettre en place des mécanismes de dialogue sur les problèmes relatifs à l'EHAMS entre les enseignants, les surveillants, les élèves, les parents et les autres acteurs clés concernés. De façon pratique chaque école devrait être dotée de points d'eau potables, de latrines, de lave-mains, de poubelles, de salles de classe et de cour d'école aérées et propres, de kit d'hygiène, de réfectoires propres et bien entretenus.

On sait que le système éducatif haïtien est loin d'être à ce niveau en matière d'eau potable d'hygiène et d'assainissement. Cependant nos rencontres avec deux responsable du MENFP, Monsieur Levelt et le Dr Joseph respectivement Directeur Général de MENFP et Directeur de la DSNE nous ont permis d'admettre que la volonté politique de promouvoir des programmes d'EHAMS est bien présente et forte chez les dirigeant politiques du pays.

Monsieur Joseph a présenté une liste d'activités réalisées ces dernières années qui dénotent la volonté de l'Etat haïtien et de ses partenaires internationaux à avancer en ce sens. Il a évoqué :

- Les nombreuses rencontres au sommet organisées sur cette problématique depuis les années 1990 ;
- la création en 2004 de l'Unité Santé, Nutrition et Éducation qui deviendra en 2009 une direction centrale de son Ministère;
- l'élaboration en 2005 d'un cadre de référence de la DSNE revu en 2009
- la création en 2010 de l'Alliance Eau Assainissement et Hygiène en Milieu Scolaire avec le support technique de l'UNICEF.

Un programme de renforcement institutionnel de la DSNE est en cours de réalisation selon son Directeur. La Direction, avec le support de l'UNICEF, travaille à l'élaboration de directives et de standards pour les programmes EHAMS. Elle va bientôt mettre en place un projet «école amie de l'hygiène » à travers lequel seront créés et dynamiser des clubs d'hygiène dans les écoles. Ce projet sera aussi l'occasion, selon le Directeur de la DSNE, pour mettre les écoles en compétition sur les questions relatives à l'EHAMS, d'impliquer la presse et la communauté dans cette dynamique de promotion de l'EHA dans les écoles mais aussi dans l'ensemble du pays. Ce qui contribuera à faire des écoliers haïtiens des porte-drapeaux du Wash en Haïti.

Au niveau administratif la DSNE compte se doter d'un corps d'inspecteurs spécialisés dans les questions d'EHAMS. Mais un débat est ouvert sur cet aspect du renforcement de la DSNE et du MENFP dans le domaine de l'EHAMS : faut-il former les inspecteurs actuels ou former et recruter un nouveau groupe d'inspecteurs qui auront des missions spécifiques liées à la question de l'EHAMS.

Pour répondre à cette question nous avons rencontrés des inspecteurs du Département de l'Ouest du MENFP. Ils ont une opinion mitigée sur la question.

Certains pensent que cela réduirait les dépenses si on utilise les inspecteurs actuels.

D'autres inspecteurs s'expriment contre cette idée mais pour des raisons différentes :

- Un groupe informe que trop d'inspecteurs sont des propriétaires d'écoles privées ou ont des intérêts importants dans certaines écoles. Les choisir pour ce travail leur mettra dans une position dichotomique de juges et de partis. Ce qui faussera leur appréciation et les rapports qu'ils feront sur les écoles privées dont ils sont propriétaires ou membres.

- Un deuxième groupe croit que cela contribuera à la création d'emplois pour de jeunes diplômés dynamiques qui aideront à renforcer l'inspection scolaire dans son ensemble surtout en ce qui concerne la reconnaissance légale des écoles. Il y aura aussi moins d'écoles fonctionnant dans des locaux qui ne correspondent pas aux normes pédagogiques, sanitaires et sécuritaires pour recevoir des enfants et des jeunes pour les former.

D'autres hauts cadres du MENFP rencontrés reconnaissent que la formation et le recrutement d'un corps d'inspecteurs sanitaires rattaché à la DSNE serait le signe que le Ministère veut réellement s'impliquer dans la promotion de l'EHAMS. Ils disent attendre aussi une révision des programmes de formation dans ce domaine, la définition de standards et de directives clairs. Ces cadres admettent que le fait de changer le nom et le rang d'une unité organisationnelle, comme c'est le cas pour la DSNE, ne signifie rien. Il faut que la nouvelle entité créée soit dotée de moyens matériels et de ressources humaines compétentes pour exécuter ses missions, agir dans le sens de ses attributions clairement définies et atteindre dans le temps des objectifs spécifiques.

Le débat sur l'implication d'inspecteurs dans la gestion au niveau stratégique et opérationnelle de l'EHAMS en Haïti est bien lancé selon ce que nous avons observé.

On reconnaît que l'Etat haïtien, comme l'ont déjà fait des états du monde entier dans le cadre de nombreux engagements internationaux pris lors de rencontres sur la santé et l'éducation, doit assurer une bonne gouvernance de l'EHAMS en Haïti. Des acteurs clés du système éducatif (directeurs d'écoles, enseignants, parents, partenaires internationaux) demandent une plus grande prise en charge par l'Etat des activités se rapportant à l'EHAMS.

De hauts cadres du MENFP pensent que pour combler les besoins réels de renforcement des capacités de gouvernance du MENFP dans le secteur de l'EHAMS, il est nécessaire de renforcer la DSNE en la dotant des pouvoirs et des moyens nécessaires pour accomplir ses missions et matérialiser ses objectifs. Ces cadres proposent de doter cette direction d'un corps d'inspecteur spécialisé dans le domaine de l'EHAMS. Les entretiens montrent également la nécessité pour l'Etat de définir des standards et des directives claires pour les programmes de formation en EHA et de faire respecter les normes sanitaires et sécuritaires sur les locaux scolaires.

5. Synthèse des principaux résultats révélés par l'enquête

En Haïti, le problème de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène a toujours été très préoccupant, en particulier dans le milieu scolaire. Ce travail d'évaluation du degré de succès du programme Eau, Assainissement, Hygiène en Milieu Scolaire au niveau de 50 établissements scolaires du département de l'Ouest a été réalisé par le Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement de l'Université Quisqueya pour le compte de l'UNICEF. Sur les 50 établissements enquêtés, il ressort que 62% sont de type privé, tandis que les établissements publics et religieux représentent respectivement 26 et 12%. La plus forte majorité des établissements enquêtés, soit 72%, fonctionne en simple vacation.

Les résultats ont montré que :

- Les données obtenues ne laissent aucun doute sur la disponibilité de l'eau au niveau de 94% des écoles évaluées, avec certaine différence, en ce qui a trait aux sources d'approvisionnement, mais la majeure partie des établissements, soit 58%, est alimentée à partir du réseau de la DINEPA.
- 52% des écoles enquêtées ont mis l'accent sur l'importance du lavage des mains dans leurs manuels éducatifs sur l'hygiène.
- 8% des écoles possèdent un comité de gestion des systèmes WASH
- La couverture en toilettes des écoles est de 98%
- 66% des établissements affirment traiter leur eau régulièrement, tandis que 16% ne la traite jamais.
- Dans plus de la moitié des établissements enquêtés, soit 56%, les déchets composés en majeure partie de matières plastiques, après un stockage initial dans l'enceinte de l'établissement, sont déversés soit dans un point de déversement à proximité de l'établissement ou sont ramassés par un service de collecte du type informel. 14% des établissements font appel à un service privé du type formel.
- Plus de la moitié des écoles (58%) sont équipés d'urinoirs.
- Parmi les 50 écoles enquêtées, vingt (20) d'entre elles encouragent les élèves à partager leurs connaissances sur l'hygiène à la maison et dans leur communauté.
- 22% des 50 écoles enquêtées possèdent un comité de parents d'élèves. Tandis qu'environ la moitié d'entre elles n'a aucun comité de gestion des systèmes EAHMS. Toutefois, 16% d'entre elles possèdent des entités de gestion mais non structurelles.

- Il ressort de cette enquête, que moins de 50% des écoles couvertes par le programme d'éducation à l'hygiène soulignent l'importance du lavage des mains avec du savon dans leurs manuels éducatifs.

Ce travail d'évaluation concerne un échantillon de cinquante (50) écoles, choisies au hasard à partir d'une liste de 158 établissements, communiquée au LAQUE de l'Université Quisqueya par l'UNICEF. Ces établissements scolaires sont répartis exclusivement au niveau du département de l'Ouest. Parmi les principaux outils utilisés dans la conduite de l'évaluation, citons le questionnaire d'enquête qui nous a été transmis par l'UNICEF et qui a été utilisé dans des travaux d'évaluation similaire commandités par l'UNICEF notamment dans certains pays africains. A l'initiative du LAQUE, une grille d'entretien a été élaborée en vue de réaliser les focus-group dont l'objectif principal consistait à cerner l'appréciation des acteurs du programme (UNICEF, ONG, MENFP, etc.). Au terme du traitement statistique des informations, il apparaît que certains objectifs du programme ont été atteints, notamment en ce qui a trait à la présence d'équipements appropriés, au niveau de plus de 90% des écoles, en vue de satisfaire les besoins en eau, assainissement et hygiène.

Ces résultats permettent d'apprécier le degré de succès du programme EAHMS mais, parallèlement, ils mettent en lumière la nécessité de mettre en place un système de contrôle et de suivi des équipements, ainsi qu'un programme de sensibilisation et de motivation continue des élèves, des enseignants et des dirigeants de chaque établissement scolaire.

6. Analyse et recommandations

En se basant sur les résultats de l'enquête menée au niveau de ces cinquante (50) établissements, on peut soutenir que les acquis du programme EHAMS sont encourageants. Il est toutefois nécessaire de travailler à étendre ce programme à l'échelle nationale, tout en mettant en place un système visant son renforcement. En vue d'analyser objectivement les données recueillies, nous avons introduit un tableau d'analyse (Cf. ci-dessous) qui prend en compte différents paramètres, en rapport avec les trois objectifs spécifiques poursuivis dans le cadre de ce travail d'évaluation, tels que les **facteurs en relation avec l'environnement PESTE de l'élément observé, le degré d'appréciation des impacts du programme EAHMS, la qualification des observations effectuées, en termes d'atout/faiblesse, l'évolution possible de la situation observée ainsi que les recommandations qui y sont associées.**

***Tableau d'analyse de la situation WASH dans les 50 écoles enquêtées par rapport
aux objectifs spécifiques de l'étude***

Objectif spécifique n° 1	Éléments observés	Relation avec l'environnement (PESTE) ⁷					Impacts du programme/ EAHMS			Qualification de l'élément		Evolution Possible de la situation observée			Idées/ Actions Recommandées	Responsables		
		Pol.	Écon.	Soc.	Tech	Écol.	Fort	Moyen	Faible	Atouts	Menaces	↗	→	↘				
Utilité et efficacité des interventions EAHMS réalisées par le biais de différentes ONG	Les équipements sont installés dans les écoles touchées par le programme	*	*	*	*	*	+				*			+			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer le suivi du programme par des visites avec le support des inspecteurs du MENFP ✓ Prendre des décisions cognitives et coercitives pour obtenir que toutes les écoles soient dotées d'équipement pour résoudre les problèmes d'EAHMS 	Inspectorat MENFP/ MENFP
	Les activités de formation en faveur des bénéficiaires ne sont réalisées que très partiellement dans certaines écoles les autres ONG			*		*				*	*						Planifier et exécuter des actions de formation pour les acteurs des écoles où la formation n'a pas été faite ou a été réalisée partiellement.	MENFP

⁷ Le Type PESTE fait référence aux différents environnements suivants : Politique, Economique, Socio-culturel, Technique et Ecologique

Seule la FONHEP a fait une formation complète. Ces activités sont documentées les manuels utilisés les rapports d'étapes sont disponibles			*	*	*	+			*			Analyser, critiquer, corriger le matériel et l'ingénierie utilisés par les ONGs,	UNICEF
Les enfants ont bénéficiés d'activités de formation et de sensibilisation en salle de classe			*	*	*	+			*		+	Renforcer les connaissances acquises et les pratiques EAHMS par d'autres activités de formations et de sensibilisation non formelles comme : l'organisation de concours, les pièces de théâtre sur les pratiques EAHMS La dotation des écoles qui disposent d'équipements EAHMS des non food item	UNICEF et MENFP
des enfants pratiquent le lavage des mains avant de manger et à la sorties des toilettes			*	*	*	+						Renforcer les connaissances des enfants et leur capacité à transmettre la formation acquise	MENFP UNICEF Direction des écoles/ Enseignant parents

	Des posters et autres matériels sont distribués dans des écoles mais sont gardés pliés dans les bureaux de la direction			*	*	*									Encourager les écoles à exposer les posters et autres matériels de sensibilisation dans les salles de classe et en des lieux stratégiques sur la cours de récréation près des toilettes	MENFP UNICEF
--	---	--	--	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	-----------------

Objectif spécifique N° 2	Eléments observés	Relation avec l'environnement (PESTE) ⁸					Impacts du programme/ EAHMS			Qualification de l'élément		Evolution Possible de la situation observée			Idées/ Actions Recommandées	Responsables		
		Pol.	Écon.	Soc.	Tech	Écol.	Fort	Moyen	Faible	Atouts	Menaces	↗	→	↘				
Etat de fonctionnement et utilisation des systèmes EAHMS mis en place	A) Accessibilité et disponibilité en eau			*	*	*					*			+				
	B) Traitement de l'eau			*	*	*						*		+			Vérifier la valeur du chlore résiduel	Au niveau de l'établissement. (ex : personnel de soutien moyennant une séance de formation appropriée à l'utilisation des réactifs (DPD) et le dispositif nécessaire a la mesure du chlore résiduel.
	C) Assainissement																	
	✓ <i>Existence de toilettes</i>			*	*	*		+				*		+			Sensibiliser les responsables de chaque établissement à la création d'une fiche d'entretien hebdomadaire des toilettes qui prendra en compte, La fréquence de nettoyage, les	Au niveau de l'établissement

⁸ Le Type PESTE fait référence aux différents environnements suivants : Politique, Economique, Socio-culturel, Technique et Ecologique

														produits utilisés, les observations faites....	
	✓ <i>Etat physique des toilettes</i>			*	*	*					*			L'augmentation du nombre de toilettes est directement liée à la réalisation d'investissement au profit des écoles qui n'ont pas de toilette mais aussi et surtout à la mise en place d'un programme de réparation et d'entretien régulier des toilettes existantes.	UNICEF Direction des écoles
	✓ <i>Salubrité des blocs sanitaires</i>			*	*	*					*	+		Organisation par l'Unicef de concours à l'échelle nationale qui attribuerait trois prix aux écoles "Amis de l'Hygiène"	MENFP UNICEF Direction des écoles
	✓ <i>Gestion des déchets solides</i>		*	*	*	*					*	+		Initier des campagnes de formations et de sensibilisation dans le domaine du tri des déchets dans les établissements scolaires. Par	SMCRS UNICEF Direction des écoles

															exemple disposer des bacs de tri pour la récupération des matières plastiques et les revendre à des compagnies de recyclage (GS industrie)	
	✓ Disponibilité d'un système de drainage			*	*	*					*					
	D) Conditions d'hygiène dans les écoles															
	✓ Existence de stations de lavage des mains			*	*	*					*		+			
	E) Existence des comités de gestion des systèmes EAHMS	*	*	*	*	*					*		+		Intervention auprès des directeurs d'écoles en vue de les sensibiliser, de les aider à la création du comité EAHMS. Mise en place d'un système de suivi et de contrôle du travail accompli par le comité	UNICEF Direction des écoles

Objectif spécifique N°3	Éléments observés	Relation avec l'environnement (PESTE) ⁹					Impacts du programme/ EAHMS			Qualification de l'élément		Evolution Possible de la situation observée			Idées/ Actions Recommandées	Responsables
		Pol.	Écon.	Soc.	Tech	Écol.	Fort	Moyen	Faible	Atouts	Menaces	↗	→	↘		
Évaluer les connaissances sur l'hygiène acquises à l'école par les enfants et le partage de celles-ci avec les membres de leur famille à la maison et avec les membres de leur communauté	✓ Connaissances sur les moments clés du lavage des mains			*	*	*					*				Activité de formation et de sensibilisation pour renforcer les connaissances des directeurs d'écoles, des enseignants et des parents à travers le comité de parents	MENFP UNICEF
	✓ Connaissances sur les maladies diarrhéiques, (par ex. le choléra)	*	*	*	*	*										
	✓ Connaissances sur le stockage et le traitement de l'eau	*	*	*	*	*										
	✓ Gestion des équipements d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles			*	*	*									Activités de formation et de sensibilisation des parents des directeurs d'écoles	DINEPA MSPP MENFP/DSSN Direction départementales
	✓ Connaissances sur la gestion des déchets	*	*	*	*	*									Sensibilisation des directeurs d'écoles des enseignants, des comités de parents	DINEPA MENFP/DSSN Direction départementale UNICEF

⁹ Le Type PESTE fait référence aux différents environnements suivants : Politique, Economique, Socio-culturel, Technique et Ecologique

✓ utilisation des poubelles dans les salles de classe	*	*	*	*	*										<ul style="list-style-type: none"> • Dotation en poubelles • Sensibilisation des directeurs d'écoles des enseignants 	DSNN UNICEF
✓ utilisation des poubelles sur la cour de l'école	*	*	*	*	*										<ul style="list-style-type: none"> • Dotation en poubelles • Sensibilisation par des programmes non formels 	Directeur d'écoles MENFP/Inspectorat DSNN UNICEF
✓ utilisation des poubelles dans les toilettes/ latrine	*	*	*	*	*										<ul style="list-style-type: none"> • Dotation en poubelles • Sensibilisation des directeurs, d'écoles des enseignants • Sensibilisation des enfants 	Directeur d'école MENFP/DSSN/ Inspectorat UNICEF
✓ Utilisation adéquates des latrines/WC			*	*	*										<ul style="list-style-type: none"> • Formation des enseignants • Formation et sensibilisation des enfants par des activités extra scolaires 	
✓ Pratiques de lavage des mains aux moments clés			*	*	*										<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des connaissances • sensibilisation et encouragement de ces pratiques chez les enfants 	Directeurs d'écoles Enseignants parents
✓ Activités de partage des connaissances sur l'hygiène à la maison et dans la	*	*	*	*											Encourager les parents à écouter les enfants	Direction des écoles Comités de Parents

	communauté																		
	✓ sécurité des locaux de l'école	*	*	*	*	*												Entretien et réparation des locaux Dotation d'une infirmerie des écoles avec une infirmière qualifiée Formation des enseignants et dirigeants d'écoles en premier secours Formation des enfants sur la prévention et les comportements à adopter en cas de risque naturel	MENFP/DSSN Inspectorat Direction d'école Croix Rouges UNICEF Comité de parents comité d'enseignants Sécurité publique Direction de la Protection civile Pompiers/ Police Nationale

Synthèse des recommandations

En se basant sur les trois (3) objectifs de cette évaluation, il serait important que l'UNICEF prenne en compte les recommandations suivantes :

1. Recommandations par rapport au premier objectif spécifique de l'étude : « Evaluer l'utilité et l'efficacité des interventions EAHMS réalisées par le biais de différentes ONG »

- ✓ Assurer le suivi du programme par des visites avec le support des inspecteurs du MENFP ;
- ✓ Planifier et exécuter des séances d'information et de formation aux principes et principaux objectifs du programme EAHMS au bénéfice des responsables d'écoles; renforcer les connaissances des enseignants par des formations en didactique de l'EAHMS (montrer comment réaliser une classe promenade dont l'objectif pédagogique est l'apprentissage théorique et pratique se rapportant à l'EAHMS)
- ✓ Analyser, critiquer, corriger et uniformiser le matériel et l'ingénierie utilisés par les ONGs
- ✓ Renforcer les connaissances acquises et les pratiques EAHMS par d'autres activités de formations et de sensibilisation non formelles telles que l'organisation de concours, les pièces de théâtre sur les pratiques EAHMS
- ✓ Motiver les directeurs d'écoles à inclure dans leur budget annuel des fonds pour acquérir les Non foods item
- ✓ Rendre disponible des documents pédagogiques en EAHMS (livre de contes/ livre du maître pour les activités formelles
- ✓ Encourager les écoles à exposer les posters et autres matériels de sensibilisation dans les salles de classe et dans les lieux stratégiques, comme par exemple la cours de récréation, près des toilettes.

2. Recommandations par rapport au second objectif spécifique de l'étude « Connaitre l'état de fonctionnement et l'utilisation des systèmes EAHMS mis en place ».

- ✓ Vérifier quotidiennement la valeur du chlore résiduel dans l'eau distribuée dans les écoles ;
- ✓ Sensibiliser les responsables de chaque établissement à la **création d'une fiche hebdomadaire d'entretien des toilettes** qui prendra en compte, entre autres, la fréquence de nettoyage, les produits utilisés, les observations faites.... ;

- ✓ Organiser un concours qui attribuerait trois prix aux « **Ecoles amis de l'hygiène** »
- ✓ Initier des campagnes de formations et de sensibilisation dans le domaine du tri des déchets dans les établissements scolaires. Par exemple, encourager les responsables des établissements à disposer de bacs de tri pour la récupération des matières plastiques et les revendre à des compagnies de recyclage
- ✓ Intervenir auprès des directeurs d'écoles en vue de les sensibiliser, tout en les aidant à créer un comité EAHMS et à mettre en place un système de suivi et de contrôle du travail accompli par ce comité.

3. Recommandations par rapport au troisième objectif spécifique de l'étude « *Evaluer les connaissances sur l'hygiène acquises à l'école par les enfants et le partage de celles-ci avec les membres de leur famille à la maison et avec les membres de leur communauté* »

- ✓ Renforcer de façon permanente les connaissances, sensibiliser et encourager les pratiques de lavage des mains chez les écoliers ainsi que la nécessité d'encourager leur proche à faire de même
- ✓ Constituer un comité de parents par établissement, en soutien à l'atteinte des objectifs du programme EAHMS.

7. Références bibliographiques

OPS/OMS (Organisation Panaméricaine de la Santé /Organisation Mondiale de la Santé). Développement Durable et Santé Environnementale en Haïti - Proposition pour la Mobilisation de Ressources. Port-au-Prince, Haïti. Novembre 2003, 51 p.

Disponible sur : <http://www1.paho.org/english/d/csu/RepSanteEnvi.pdf>

Le brulage des déchets à ciel ouvert, environnement Canada. Article consulté en ligne le 7 janvier 2013 sur <https://www.ec.gc.ca/gdd-mw/default.asp?lang=Fr&n=684B44DD-1>

Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et des langues nationales. République du Mali. Plan stratégique de promotion de l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire (2011 – 2015)

FONEPH. Projet Environnement Scolaire et Hygiène – PESH. *Formation ciblant 68 écoles subventionnées par l'UNICEF*, Rapport de fin de projet, 14 novembre 2012, 53 p.

Cairncross S (2003) 'Handwashing with Soap – a new way to prevent ARIs?' *Tropical Medicine and International Health* 8 (8) 677–679 Aug.

Tearfund. Assainissement et hygiène dans les pays en voie de développement : identifier les obstacles et y apporter des réponses - Étude de cas à Madagascar, Tearfund, 2007, 60p.

Annexe 1 : Liste des écoles retenues pour l'évaluation WASH

	NOM DE L'ETABLISSEMENT	ADRESSE	ONG
1	Saint-Louis De Gonzague	Delmas 33	ARI
2	Ecole Nationale de Colombie	Rue Passerine, #5, Bourdon	ARI
3	Collège Dieudonné Lhérisson	Delmas 75, rue Faustin 1er	ARI
4	Centre d'étude d'Haïti	Blvd 15 octobre Tabarre 13 C # 55	ARI
5	Collège Adventiste Hoose	Entrée HCH, Rtes Frères # 54	ARI
6	Grand Collège l'humaniste	Tabarre,/ zone mbassade americaine	ARI
7	Collège Georges Marc	Turgeau Avenue N #7,	ARI
8	Vision Nouvelle	Delmas 33Rue Adalphe #,1	HAVEN
9	Collège Dessalines Le Grand	Delmas 3, Rue du Foyer #28	HAVEN
10	Collège Louis Joseph Janvier	Tabarre 42, rue lafleur # 13	HAVEN
11	Ecole Nationale de Tabarre	Tabarre 27, Ave Toussaint Louverture et Rue Salon	HAVEN
12	Collège Côte Plage	Carrefour Côte-plage 18, rue Tovar	GTIH
13	Collège Union des universitaires de P-au-P	Carrefour #1 Douyon, Fontamara 27	GTIH
14	Ecole Nationale Damoclès Vieux	Carrefour Route Carrefour après le pont	GTIH
15	Collège Paul Etzer (Paul VI)	Carrefour Diquini 63 bis, Rlle Paul VI	GTIH
16	Notre Dame des Petits	Carrefour Thor 14 à Coté de CAMEP	GTIH
17	Centre d'études Lumières	Carrefour Côte-plage 18, rue Médard	GTIH
18	Collège Sciences et Lettres	Carrefour Waney 87, #92	GTIH
19	Ecole des Petits sages	Carrefour Bizoton 51, rue Jomer #4	GTIH
20	Institution Mixte Educationnelle et Pédagogique d'Haïti	Carrefour Fontamara 27, #69	GTIH
21	Collège GV Peniel	Carrefour Fontamara 27, rue Barreau	GTIH
22	Institution Mixte St Joseph de Petion-ville	Petion-ville Rte de Frere ou Delmas 105 # 123	PLAN
23	Institution Mixte Moderne de Pernier	Pernier Pernier 28 #100	PLAN
24	Oratoire St Charbel	Petion ville Peguy-ville / Petion ville	PLAN
25	Lycée Municipale de Bois Greffin	Pernier Pernier 12 rue Acoye #19	PLAN
26	Institution Mixte de Fraternité	Pernier# 12 Pernier 17	PLAN
27	Institution Mixte Beauvoir de Pernier	Pernier Pernier 17, zone Bois Greffin # 87	PLAN
28	Institut Mixte Père de Monfort	Centre-ville, # 7 Babirole, turgeau	FONEHP
29	Collège Isidor Jean-Louis	Centre-ville, #14, avenue Christophe	FONEHP
30	Collège de Formation classique	Centre-ville, # 12 Babirole, turgeau	FONEHP
31	Nouveau Collège mixte de Bourdon	Centre-ville, Bas Bourdon # 291	FONEHP
32	Ecole Marie Esther	Centre-ville, Ave Jean Paul II, Turgeau	FONEHP
33	Collège le Normalien	Centre-ville, 33, Avenue lamartiniere, Bois vernat	FONEHP

34	Les Jeanty de Yenne	Tabarre, 10bis,ruelle 5 etoiles,Imp Cantave, Butte Boyer	FONEHP
35	Collège Cœur de Jesus	Tabarre, zone aéroport, en face DCPJ	FONEHP
36	Collège Mère Delia	Delmas, Route de l'aéroport, Delmas 19	FONEHP
37	Collège Daniel Jeudi	Delmas, delmas 31	FONEHP
38	Collège Roussan Camille	Centre-ville, 126, rue Capois et Place jeremy	FONEHP
39	Alphonse de Ligouri	Centre-ville Avenue Christophe prolongé, Place Jeremy	FONEHP
40	Ecole Cœur Unis	Centre-ville Angle rue Cameau et Iota Jeremie	FONEHP
41	Ecole nationale Virginie Sampeur	Centre-ville, Rue Capois	FONEHP
42	Ecole nationale Don Durelan Dumerlin	Centre-ville, Rue Joseph janvier #63	FONEHP
43	Ecole les gaies hirondelles	Delmas, delmas 19, rue E Janvier	FONEHP
44	Collège Paul Lochard	Petit-Goave, Impasse Panza	CESVI
45	Collège Adelina	Petit-Goave, Impasse Panza	CESVI
46	Lycee Fausten Soulouque	Petit-Goave, Rue Republicaine	CESVI
47	Ecole N.le Borno Lamarre	Petit-Goave, Rue Republicaine	CESVI
48	Ecole N.le des Filles de Petit-Goave	Petit-Goave, Rue Republicaine	CESVI
49	Ecole Adler Alexandre Leandre	Petit-Goave, Rue Republicaine	CESVI
50	Ecole Nationale Gilbert Desroches	Petit-Goave, Rue Republicaine	CESVI

Tableau 30 : Répartition des écoles en fonction du nombre d'enseignants, d'élèves et des élèves handicapés

Enseignants, élèves et handicapés	Nombre total
Enseignants	1695
élèves	31975
Élèves handicaps physiquement	39
Ratio enseignant/élève	0.053

Sources: Enquête Evaluation WASH dans les écoles

Tableau 31 : Existence des associations des étudiants

Existence des associations des étudiants	Nombre	%
Oui	21	42.00%
Non	25	50.00%
Non réponse	4	8.00%
Total	50	100.00%